A Monsieur Léon Bérier

Hommage affectueux

A. Germain

A XI.
19/8

42590

DE LA

MÉDECINE ET DES SCIENCES OCCULTES

A MONTPELLIER

DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'ASTROLOGIE ET LA MAGIE

PAR

A. GERMAIN

PROFESSEUR D'HISTOIRE ET DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT.

MONTPELLIER

BOEHM ET FILS, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES ET LETTRES

Éditeurs du Montpellier Médical.

1872

Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.

(Section des Lettres.)

...RARY
...al Collections
P
3145

22502866609

DE

LA MÉDECINE ET DES SCIENCES OCCULTES

A MONTPELLIER

DANS LEURS RAPPORTS AVEC L'ASTROLOGIE ET LA MAGIE.

Je n'ai pas la prétention de refaire les livres déjà existants sur l'astrologie et la magie : je viens seulement les compléter, en y ajoutant le tribut de renseignements que peut leur fournir l'histoire de Montpellier.

La ville de Montpellier est loin d'être une ville ordinaire. Elle a eu, de temps immémorial, des écoles d'une importance hors ligne ; et l'esprit d'une localité si savante mérite d'être pris en sérieuse considération, quand on veut se rendre exactement compte des idées et des mœurs d'autrefois.

Je supposerai connu ce qui l'est réellement. Je pars de la croyance jadis presque universelle aux forces secrètes et invisibles, qu'on a de nos jours donnée pour base à ce qu'on est convenu d'appeler le merveilleux, — croyance de tous les régimes et de tous les pays, qui a sa source dans la nature même de l'homme. Cet héritage traditionnel est trop simple à concevoir pour que je doive m'arrêter à en reproduire ici l'explication philosophique : tout le monde sait ce qu'il faut entendre par magie, astrologie et sciences occultes.

Les sciences occultes étaient, au moyen âge, comme le vestibule de ce pandémonium ; et les avenues pour y arriver ne manquaient pas. Rien de

vaste et de multiple à l'égal de ce domaine. Il paraissait, d'ailleurs, si facile d'y englober toutes les existences à prestige ! Jeanne d'Arc n'a-t-elle pas été brûlée, à titre de sorcière et de magicienne ? Le pape Silvestre II, notre illustre et savant Gerbert, et après lui Grégoire VII, furent de même traités dé magiciens [1].

Les sciences occultes ! Qui en a plus fait usage et plus abusé que Montpellier ? Ce serait un long travail que de recueillir là-dessus tous les renseignements disséminés dans les ouvrages de nos docteurs, depuis Arnaud de Villeneuve jusqu'à Laurent Joubert. C'est par les sciences occultes surtout que s'est exercée parmi nous l'action des médecins juifs et arabes.

J'ai déjà essayé, dans mon *Histoire de la Commune de Montpellier*, de marquer l'influence de la kabale et de l'astrologie sur la médecine du moyen âge. Il n'était pas rare alors de consulter les astres avant d'administrer un médicament. On avait même recours, en certaines circonstances, à des procédés plus bizarres encore. Gilbert d'Angleterre, par exemple, l'un des principaux médecins du XIIIe siècle, et l'auteur longtemps célèbre d'un grave *Compendium* médical, faisant autorité dans les écoles, prétendait guérir la léthargie en attachant une truie dans le lit du malade. Il conseillait, en outre, pour vaincre la stérilité ou l'impuissance, de se suspendre au cou un papier ou parchemin, sur lequel on aurait tracé avec du suc de grande consoude les mots et les signes de croix suivants : † Dixit Dominus : Crescite : † uthihoth † et multiplicamini † thabechai † et replete terram † amath †.

L'usage des amulettes ne date donc pas d'hier. On en faisait jadis un très-fréquent emploi en médecine. Mais ce n'était pas sur ce point-là que la science se montrait le plus audacieuse. Arnaud de Villeneuve ne se vanta-t-il pas d'avoir trouvé le moyen de faire de l'or ? Il aurait même porté bien plus haut ses visées, s'il était vrai, comme on le lui attribue légendairement, qu'il eût entrepris de former un homme avec une combinaison de sperme et de certaines drogues, chauffée dans une cornue, devançant ainsi les essais des prétendus créateurs du fabuleux *homunculus* [2]. Il nous reste de lui, entre

---

[1] Voy. Gabriel Naudé, *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de magie*, Amsterdam, 1712, in-8°, pag. 389 sq.

[2] Voy., au sujet de l'*homunculus*, les curieux témoignages rassemblés par M. Louis Figuier dans son intéressant volume sur l'*alchimie et les alchimistes*, Paris, 1860, pag. 78-82. — Le

autres ouvrages, un traité de médecine astrologique : *De judiciis infirmitatum, secundum motum planetarum.*

Arnaud de Villeneuve, quoique figurant parmi les plus illustres docteurs de notre École de médecine de Montpellier [1], n'en croyait pas moins devoir tenir compte du mouvement des planètes pour l'application et l'efficacité des remèdes, en cas de maladie. Il s'aventura jusqu'à prédire, en vertu de la

---

fait imputé à Arnaud de Villeneuve est rapporté comme il suit dans l'*Histoire d'Espagne* du P. Mariana. « Arnaldo de Villa nova,... medico muy nombrado y docto en aquellos tiempos,... » fue condenado por los inquisitores, y sus libros,... juntamente reprovados. Ay quien diga, » por lo menos el Tostado lo testifica, que intento con simiente de hombre, y otros simples, » que mezclo en cierto vaso, de formar un cuerpo humano : y que aunque no salio con ello, lo » llevo muy adelante. Si fue verdad o mentira, poca necessidad ay aqui de averiguallo». *Historia general de Espana*, Madrid, 1623, lib. XIV, cap. 9, tom. I, pag. 694. — Mariana aurait dû ajouter, il me semble, que, si le fait reproché à Arnaud de Villeneuve eût été authentique, l'Inquisition n'eût pas manqué de l'inscrire dans la procédure d'où résulta, en 1317, la condamnation des principes extraits de ses ouvrages qu'on jugea contraires à l'orthodoxie.

[1] Docteur de l'École de Montpellier n'implique pas, dans ma pensée, une origine montpelliéraine. Arnaud de Villeneuve n'aurait même pas appartenu au Languedoc, selon son propre témoignage. Il nous dit expressément, dans un *Traité de géométrie pratique*, dont le manuscrit existe à la bibliothèque de Carpentras, qu'il était né en Catalogne: « Yeu Arnaut de Villanova,... *de Quataluenha nadieu fuy* ». Mais il n'en doit pas moins figurer parmi les représentants des doctrines médicales de Montpellier, au même titre que tant d'autres Catalans qui ont vécu ou professé chez nous. Voici l'ensemble du texte où il révèle son pays natal. Je le transcris d'après le *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Carpentras*, publié en 1862 par M. Lambert, tom. I, pag. 169, afin d'épargner à nos biographes postérieurs de nouvelles méprises :

Et oy, senhors mieus et maistres,
Sapias tots per veritat,
Que yeu Arnaut de Villanova,
Doctor en leis et en decrets,
Et en siensa de strolomia,
Et en l'art de medecina,
Et en la santa teulogia,
Enquaras mais en las VII arts,
Maistre per tost fuy apelats.
De *Quataluenha nadieu fuy*,
Et a Napol yeu mi vendieu
Al service del rey Robert estieu
Molt longament sensa partir*.

Le Villanova de notre Arnaud serait-il le même que celui de Michel Servet ? Il serait alors assez piquant d'avoir à signaler comme compatriotes deux médecins qui en sens divers ont été accusés d'hérésie, — surtout si on rapprochait, pour compléter la comparaison, la tolérante indulgence de Boniface VIII et de Clément V envers Arnaud, de l'intolérante dureté de Calvin

---

* Arnaud de Villeneuve, *Tratta de geometrio pratico*, fol. 20 v°, manuscrit coté 323. Cf. fol. 160.

même théorie, la fin du monde. Mais il mourut avant d'avoir pu assister à l'avortement de sa prédiction.

Arnaud de Villeneuve n'était pas moins habile comme chimiste que comme alchimiste [1]. Ne lui doit-on pas les premiers essais réguliers de distillation, qui nous ont fourni l'alcool ? On s'explique, en face de ce talent exceptionnel pour son époque, que Jean André lui ait reconnu l'art de transmuer les métaux. Jean André, il est vrai, a pu, en sa qualité de simple jurisconsulte, — si excellent canoniste qu'on se plaise à le proclamer, — n'y voir, comme on dit, que du feu; si même il a vu de ses yeux quelque chose, et s'il ne s'est pas borné à se faire l'écho de croyances populaires, — interprétation très-conciliable avec le texte de ses ouvrages souvent cité. *Nostris diebus,* — dit-il uniquement, — *habuimus magistrum Arnoldum de Villa nova, in curia Romana summum medicum et theologum,.. qui et magnus alkymista, virgulas auri, quas faciebat, consentiebat omni probationi submitti* [2].

Un autre professeur de Montpellier, de la même époque, Bernard de Gordon, n'était guère moins original. Sans aller aussi loin que l'anglais Gilbert, au sujet des moyens curatifs à prescrire contre la stérilité ou l'impuissance, il dit cependant, à ce propos, des choses extrêmement curieuses, — dans le premier et dans le quatorzième chapitre de la septième partie de son *Lilium medicinæ,* par exemple. Je cite les textes en latin, pour en mieux conserver le sens intégral, et moins risquer d'alarmer la pudique susceptibilité de mes lecteurs.

Quæ ex tota specie inducunt fecunditatem, — dit Bernard de Gordon, — sunt

---

à l'égard de Servet. — Le Villanova d'Arnaud paraîtrait d'ailleurs avoir été voisin de Barcelone, à en juger par le mot *Barchinone* joint à son nom dans certains manuscrits, et dont on a fait, par un singulier quiproquo, un mot italien, au lieu d'un simple mot latin. Voy. Pouzin, Notice sur Arnaud de Villeneuve, ap. *Éphémérides médicales de Montpellier*, II, I-VIII.

[1] Ses principaux ouvrages, dans cette branche de science, sont le *Rosarius philosophorum*, — le *Lumen novum*, — le *Flos florum*, — et le *Speculum alchimiæ*. Ce dernier a été publié postérieurement dans le tome IV, pag. 515-542 du *Theatrum chemicum*, édité par Zetzner à Strasbourg, en 1659. L'ensemble, complété par divers opuscules sur le même sujet, se trouve reproduit dans la *Bibliotheca chemica curiosa* de Manget, Genève, 1702, I, 662-707.

[2] Joann. Andreas, *Addit, ad speculat., tit. de crim. falsi*, ap. Gabriel Naudé; *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de magie*, pag. 268. Cf. Olai Borrichii, *De ortu et progressu chemiæ dissertat.*, ap. Manget, *Bibliotheca chemica curiosa*, I, 32 .

semen mercurialis, limatura eboris, coagulum leporis, testiculus leporis, matrix leporis, coagulum cameli juvenis masculi, urina cameli, cor salmonis transglutitum à viro, priapus tauri, viscus quercinus, arthemisia, cor leporis sumptum a viro, testiculus verris ; et, si vis masculum, accipias dextrum; si feminam, sinistrum (Bernard. Gordon. *Lilium medicinæ*, particul. VII, cap. 1, Francfort, 1617, pag. 752). — Mulier, si fuerit fecundata, isto utatur pulvere : testiculum muris dextrum, si vult masculum; et sinistrum, si vult feminam ; desiccetur in umbra, et pulverizetur; tunc limatura eboris, matrix leporis et coagulum ejus,.. quo utatur mane et vesperi, cum brodio cicerum aut carnium, aut cum vino albo (*Ibid.* Particul. VII, cap. 14, pag. 794).—Signa autem masculitatis sunt : Mulier quæ concepit masculum, est, ut plurimum, colorata melius, et velocior, in motibus suis levior, et melius appetit : dexter oculus est magis mobilis ; mamilla dextra citius incipit ingrossari, color ejus mutari; tumor in parte dextra ventris, ibique fit motus; et, si mulier stet, citius, cum vult ambulare, movet pedem dextrum; si sedeat, et velit surgere, citius ponet manum dextram supra dextrum genu appodiando; velociusque movetur in utero, nempe in tribus mensibus movetur, et femella in quatuor : lac est magis grossum et mundum, quando est masculus, et pulsus major in parte dextra. (*Ibid.* cap. 15, pag. 799.)

Voici, en outre, le curieux procédé qu'on lit, au chapitre 16 du même livre, pour les accouchements difficiles :

Si colligatur agrimonia cum Oratione Dominica, et ligetur in coxa mulieris laborantis in partum, ita quod radix sit versus superiora, dicitur statim expellere fœtum. Ideo oportet habere cautelam, quod statim removeatur post partum, quoniam aliter matrix descenderet ad inferiora [1].

Est-on désireux de savoir quel genre de traitement Bernard de Gordon recommandait de préférence pour l'épilepsie : il suffit pour cela de continuer à feuilleter son *Lilium medicinæ*, un des manuels autrefois le plus en vogue dans notre École de médecine de Montpellier :

« Lorsque le patient, — y est-il dit, — se trouve dans le paroxysme, »quelqu'un n'a qu'à appliquer la bouche sur son oreille, et à répéter trois »fois de suite ces vers, à l'audition desquels il se relèvera, sans nul »doute :

---

[1] Bernard. Gordon. *Lilium medicinæ*, Particula VII, cap. 16, pag. 805.

Gaspar fert myrrham, thus Melchior, Balthazar aurum.
Hæc tria qui secum portabit nomina Regum,
Solvitur à morbo, Christi pietate, caduco.

« Gaspar porte la myrrhe, Melchior l'encens, Balthazar l'or [1]. Quiconque » aura sur lui ces trois noms des trois rois-mages sera guéri du mal caduc, » par la grâce du Christ. »

Ces paroles, récitées à l'oreille de l'épileptique, ont, d'après Bernard de Gordon, la vertu de le guérir et de le remettre immédiatement sur pied. — Le docte professeur ne s'en tient pas là. « On a répété fréquemment, — pour- » suit-il, — l'expérience de ce procédé. Le succès n'en est pas contestable. » Mais la guérison est parfaite si le malade porte suspendues à son cou les- » dites paroles. On affirme aussi que, si, après avoir jeûné pendant trois jours » avec son père, sa mère et ses amis, il se rend avec eux à l'église, pour y » entendre la messe, et que le prêtre lui récite sur la tête l'évangile du » mercredi des Quatre-Temps de septembre, où se lisent les mots *Erat spu-* » *mans et stridens*, et où se trouve également cet autre passage : *Hoc ge-* » *nus dæmonii non ejicitur, nisi cum jejunio et oratione* [2], sa complète » guérison est infaillible, pourvu qu'il porte ensuite à son cou ce même » évangile [3]. »

---

[1] Noms traditionnels des rois-mages, dont le nombre est, à son tour, plus traditionnel que vraiment historique. Voy. à ce sujet, Thomas Brown, *Essai sur les crreurs populaircs*, La Haye, 1733, in-12, II, 392.

[2] Voy. S. Marc, IX, 16 sq.

[3] Cum aliquis est in paroxysmo, si alter ponat os supra aurem patientis, dicatque ter istos tres versus, procul dubio statim surgit:

Gaspar fert myrrham, thus Melchior, Balthazar aurum.
Hæc tria qui secum portabit nomina Regum,
Solvitur a morbo, Christi pietate, caduco.

Quod autem his dictis recte in foramine auris verum sit, probatum est frequenter ; nam statim surgit : de quibus versibus etiam dicitur, si scribantur, et portentur ad collum, quod perfecte curent. Item, si pater et mater, vel patiens, vel amici, jejunaverint tribus diebus, postea vadant ad ecclesiam , audiantque missam, et sacerdos dicat supra caput evangelium quod dicitur in jejuniis quatuor temporum in Vindemiis, post festum Sanctæ Crucis, *Erat spumans et stridens*, et *Hoc* etiam *genus dæmonii non ejicitur, nisi cum jejunio et oratione*, etc., et postea ille sacerdos , postquam devote et per intentionem legerit supra caput evangelium,

Ainsi s'exprime Bernard de Gordon, à propos de l'épilepsie, dans le *Lilium medicinæ*. Ici encore, foi en l'efficacité des amulettes, mais, de plus, croyance à une sorte de possession de l'épileptique par l'esprit malin, et médicamentation empruntée à l'Évangile de saint Marc, dont l'auteur cite assez librement le texte; preuve, sur toute la ligne, de l'immixtion de la théosophie à la médecine.

Le remède n'est pas, du reste, particulier à Bernard de Gordon : Pierre d'Espagne avait une recette analogue pour le traitement de la même maladie [1].

« Que l'eau dont fera usage l'épileptique, — ajoute notre professeur de » Montpellier, — soit de l'eau de source bien claire, pure de tout mauvais » goût, coulant sur une terre exempte d'immondices, et dans la direction de » l'Orient, de telle sorte que le soleil levant l'assainisse de ses rayons ; et » qu'on ait soin, en outre, de la recueillir assez loin de l'endroit d'où elle » jaillit, pour qu'elle puisse avoir bénéficié de l'influence des vertus sidé- » rales [2].»

Prenons note de cette autre croyance de Bernard de Gordon à l'efficacité des vertus stellaires. Ce n'est pas le seul passage de son Manuel de médecine où se révèle la foi du savant docteur montpelliérain à l'action hygiénique des corps célestes.

Dormire supra dorsum, malum, — dit-il ailleurs —; dormire in sole, pejus;

---

scribat, et portetur ad collum, curat perfecte procul dubio. — Multa etiam sunt quæ curant epilepsiam, quorum unum est viscus quercinus, si portętur ad collum, aut quocumque modo sumatur,... corrigia facta de pelle lupi, si portetur juxta carnem, aut fiat sertum in capite, si sanguis mustellæ misceatur cum urina, et caro ejus si comedatur. Idem facit pyrethrum temperatum in melle, comestum, vel portatum ad collum. Cuculus ponatur in olla in furnum, et olla cooperiatur, lutetur, et stet ibi tanto tempore, quo possit pulverizari, non tamen aduratur: pulverizetur, et pulvis epileptico exhibeatur. (Bernard. Gordon. *Lil. medic.*, Particul. II, cap. 25, pag. 376-377.)

[1] Voy. Kurt-Sprengel, *Hist. de la médecine*, II, 413, déjà cité dans mon *Hist. de la Comm. de Montp.*, III, 110. Cf. Alfred Maury, *La magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*, Paris, 1860, in-8°, pag. 256-338.

[2] Aqua sit fontana, munda, clara, ab omni sapore malo remota, et fluat versus orientem, ita quod sol mane percutiat ostium fontis, fluatque supra loca munda; et accipiatur aliquantulum longe ab ostio fontis, ut sit mundata ex virtutibus stellarum. (Bern. Gordon. *Lil. medic.*, Particul. II, cap. 25, pag. 282.

dormire in radiis lunæ, et potissimum quando intrat per angustum foramen, pessimum.... Et dicunt experti, si radii lunæ intrent per fenestram, et tangant roncinum ulceratum, esse causam mortis ejusdem[1].

Et plus loin, dans la quatrième partie du *Lilium medicinæ*, à propos du crachement de sang :

Exit sanguis cum sanie vel sputo, cum aliquis dormivit super terram et sub radiis lunæ, et potissimum cum radii lunæ intrant per fenestram angustam, et cadunt supra caput[2].

Plus loin encore, dans la septième partie du même Manuel scolaire :

Aliqui sunt ita malitiosi, quod, quanto fetidius est et turpius, tanto magis delectantur ;.... suntque illi in quorum nativitate dominatur Saturnus[3].

Enfin, au sujet des accouchements :

Natus in septimo mense, bene potest vivere, quia septem planetæ jam ibi operati sunt; in octavo autem, non, quia debilis videtur, postquam in septimo non oritur, quia oportet expectare usque ad nonum, et potissimum quia iterum incipit dominari Saturnus in octavo, sicut fecit in primo, et quia Saturnus immobilitat et inducit quietem, cum sit planeta frigidus..... In nono autem incipit regnare Juppiter, qui est planeta benevolus ; ideo vivere potest[4].

Ceux de mes lecteurs qui tiendraient à mieux se renseigner, quant au système de Bernard de Gordon sur l'influence bonne ou mauvaise des astres, n'auraient qu'à recourir à son traité *De prognosticis*, imprimé à la suite du *Lilium medicinæ*, dans l'édition d'Offenbach, Francfort, 1617. Ils y trouveront, aux chapitres 6, 7 et 8 de la cinquième partie, les indications les plus complètes. On en jugera par le dernier de ces trois chapitres, que son intérêt spécial me fait un devoir de rapporter ici presque en entier.

DE COMPUTATIONE SEPTIMANÆ MEDICINALIS ET MENSIS.

Medicus, velit, nolit, aut supponendo, aut quo modo contineatur, debet ad minus scire naturam, complexionem signorum, et complexionem stellarum erraticarum.

---

[1] Bernard. Gordon. *Lil. medic.*, Particul. II, cap. 16, pag. 236.
[2] *Lil. medic.*, Particul. IV, cap. 6, pag. 463.
[3] *Ibid.*, Particul. VII, cap. 1, pag. 749.
[4] *Ibid.*, Particul. VII, cap. 16, pag. 806.

Intelligendum autem est signa esse duodecim, et stellas erraticas septem.

Primum signum zodiaci est Aries : ab eo enim incipiuntur omnes operationes. Est enim calidæ et siccæ complexionis, et est signum mobile, masculinum, cujus oppositum est Libra ; habetque aspectum ad caput et ad collum.

Secundum signum est Taurus, frigidæ et siccæ complexionis, signum stabile, fixum, cujus oppositum est Scorpio ; habetque aspectum ad collum et spatulas.

Tertium signum est Gemini ; est calidæ et humidæ complexionis, mediocre inter stabile et mobile, et masculinum ; cujus oppositum est Sagittarius; habetque aspectum ad brachia.

Quartum signum est Cancer, frigidæ et humidæ complexionis. Est signum mobile, femineum, cujus oppositum est Capricornus ; et habet aspectum ad pectus.

Quintum signum est Leo, calidæ et humidæ complexionis, signum stabile, masculinum, habens aspectum ad cor, stomachum et membra vicina cordi, cujus oppositum est Aquarius.

Sextum signum est Virgo, frigidæ et siccæ complexionis, signum mediocre, inter mobile et stabile, et femineum; cujus oppositum est Piscis; et habet aspectum ad umbilicum et partes vicinas.

Septimum signum est Libra, calidæ et humidæ complexionis, et signum mobile, masculinum; cujus oppositum est Aries ; habet aspectum ad anchas, renes, et ad miniam naturæ.

Octavum signum est Scorpio, frigidæ et humidæ complexionis; signum stabile, femineum; cujus oppositum est Taurus ; et habet aspectum ad matricem, virgam, testes, et peritonæon.

Nonum signum est Sagittarius, calidæ et siccæ complexionis. Est signum mediocre inter stabile et masculinum; cujus oppositum est Gemini ; habet aspectum ad musculos coxæ.

Decimum signum est Capricornus, signum frigidæ et siccæ complexionis, mobile, femineum ; cujus oppositum est Cancer ; et habet aspectum ad genua.

Undecimum signum est Aquarius, calidæ et humidæ complexionis, signum stabile, masculinum, habens aspectum ad tibias; cujus oppositum est Leo.

Duodecimum signum est Pisces, frigidæ et siccæ complexionis, mobile, femineum, aspectum habens ad pedes; cujus oppositum est Virgo.

Horum autem signorum quodlibet habet triginta gradus. Ita in toto zodiaco sunt 360 gradus.

Sunt autem planetæ erratici septem.

Primus est Saturnus, vitæ contrarius, malevolus, frigidæ et siccæ complexionis, tardi motus, habens aspectum ad viros nigros, melancholicos, macilentos,

tristes, et qui libenter deturpant vestes suas, et ad viros ponderosos, malevolos, habentes barbam raram; cujus prima domus est Capricornus, in quo gaudet, sicut anima in corpore. Secunda domus est Aquarius. — Quilibet enim planeta habet duas domos, præterquam Sol et Luna : ita quod prima domus est per se, in qua supreme gaudet planeta, sicut rex in throno suo, quia ei similis est, et in ea fuit creatus. Secunda domus non est ita principalis, et ideo non est ita virtuosa.

Secundus planeta per ordinem est Juppiter, qui est benevolus, calidæ et humidæ complexionis, tardus in motu suo : et est planeta virorum qui sunt benigni, gratiosi, religiosi, reverendi, habentque barbam spissam, subruffam, nec sunt calvi; cujus prima domus est Sagittarius, et secunda Pisces.

Tertius planeta est Mars, qui est calidus et siccus, malevolus, mediocris in motu suo; et est planeta iracundorum, rixantium, furiosorum, et calvorum, malevolorum, scriptorum , superborum : cujus prima domus est Scorpio, et secunda Aries.

Sol est quartus planeta, benevolus, calidæ et siccæ complexionis, influens lumen et vitam hominibus viventibus, in motu suo mediocris. Et est planeta pulchrorum et splendidorum in facie et in omnibus gestibus, qui libenter cum magistratibus et nobilibus conversantur : cujus domus unica est Leo.

Quintus planeta est Venus, frigidæ et humidæ complexionis, temperate benevolus; et motus ejus fere sicut motus Solis. Habet aspectum ad juvenes lascivos, comptos, luxuriosos, et illos qui libenter agunt opera mulierum : cujus prima domus est Libra, et secunda Taurus.

Sextus planeta est Mercurius, temperatæ complexionis, benevolus, et communicans dispositionem suam secundum naturam eorum quibus adjungitur, sive in bono, sive in malo. Et est fere motus ejus sicut motus Solis. Habet aspectum ad viros bene doctrinatos, sacerdotes, sapientes, lenis moris, nec magni corporis, flavi coloris : cujus prima domus est Virgo, secunda Gemini.

Septimus et ultimus, de quo magis intendimus, est Luna, frigidæ et humidæ complexionis, benevolus ; regit omne humidum. Cursus ejus velocissimus, quoniam fere in XXVII diebus et VIII horis complet totum zodiacum. Aspectum habet ad viros phlegmaticos, arthriticos : cujus domus est unica, scilicet Cancer.

Sed quia forte medicus adæquationem omnium planetarum scire non potest, ideo ut possit se excusare, tenetur habere tabulam adæquationis Lunæ, quoad medium motum, qui communiter tenetur habere, et habeatur, unum et rectum calendarium lunationis. Sine autem his, non est medicus.

Si aliquis fuit vulneratus in capite, Luna existente in Ariete, vix aut nunquam curabitur, esto quod vulnus sit mediocre. Si quis fuerit vulneratus in collo, Luna existente in Cancro, periculosus erit morbus ; et sic de singulis.

Præterea nullus potest instituere phlebotomiam, Luna existente in Geminis, quoniam aut nihil exibit de sanguine, aut bis percutietur.

Etiam medicus debet præparare omnes confectiones suas in certis influentiis. Verbi gratia, volo præparare medicamen constrictivum, frigidum et siccum, sicut est diacordion, certe confectio debet esse in simili influentia et conversione, quia convenient radix inferior et superior, fortissima erit influentia. Fiat igitur Luna existente in Tauro, vel in Virgine. Ita de multis similibus intelligamus. Si igitur ordo et regimen est in medio, et vultus inferior subjectus vultui superiori, bene erit.

Ista autem pauca posui, non ad alia me extendendo ; nisi quod quilibet posse suo scire conetur naturam superiorum. Aliter non erit perfectus in scientia prognosticandi, nec operandi[1].

Arnaud de Villeneuve émet à peu près les mêmes idées dans son traité *De judiciis infirmitatum, secundum motum planetarum* ; et il n'y a pas lieu de s'étonner de la coïncidence, puisque ces idées-là sont presque aussi vieilles que le monde. Les découvertes de nos savants du XIXe siècle, dans le domaine des monuments pharaoniques, n'ont-elles pas établi l'existence chez les Égyptiens d'une distribution analogue des rôles admis par eux, de temps immémorial, comme imputables aux corps célestes, au point de vue de leur influence sur les diverses parties du corps humain[2]?

Arnaud de Villeneuve est même allé, à certains égards, plus loin dans cette voie que Bernard de Gordon. Tout en protestant contre la thérapeu-

---

[1] Bernard. Gordon. *De prognosticis*, Particul. v, cap. 8, Francfort, 1617, pag. 1002-1005. Voy. pour l'explication de ce tableau, les détails fournis par Arnaud de Villeneuve dans son traité *De judiciis infirmitatum, secundum motum planetarum*, ap. *Arnald. oper.*, Lyon, Fradin, 1509, fol. 293-295. Voy. aussi le *Liber nativitatum* de Razi, et les *Judicia seu propositiones* d'Almanzor, Venise, in-fol. 1501, où se trouve pleinement établie l'origine orientale de ces doctrines astrologiques. Je ne connais rien de plus curieux que ces *Tables généthliaques*, qui indiquent par manière d'horoscope, non-seulement le caractère, mais jusqu'aux particularités de la future profession des nouveau-nés, d'après les conjonctions planétaires au milieu desquelles se produit leur naissance.

[2] Voy. Alfred Maury, *La magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*. In-8°, Paris, 1860, pag. 45. Cf. Ferdinand Denis, *Tableau historique, analytique et critique des sciences occultes*, Paris, 1842, pag. 38. Cf. Olai Borrichii, *De ortu et progressu chemiæ dissert.* ap. Manget, *Bibliotheca chemica curiosa*, Genève, 1702, tom. I, pag. 1-38. — Bouillet, dans ses Notes du 3e livre de la deuxième Ennéade de Plotin, a parfaitement résumé toute cette branche des doctrines du monde ancien, I, 457-480.

tique superstitieuse de son confrère au sujet de l'épilepsie[1], il pousse bien au-delà, ou développe considérablement la croyance générale à l'efficacité des amulettes. Ne l'a-t-il pas érigée à l'état de système complet dans ses *Sigilla*, où il mêle si bizarrement les idées astrologiques et théologiques aux procédés médicaux ? Ce n'est plus seulement ici un verset de psaume ou une prière qu'on suspend au cou du malade, comme moyen curatif, après avoir récité sur sa tête un évangile ; c'est un préservatif métallique, et par conséquent des plus durables, c'est une sorte de bijou d'or ou d'argent, qui, fabriqué sous certaines influences astronomiques et selon certains rites religieux, possède une vertu doublement miraculeuse, s'appliquant à la fois au corps et à l'âme. Il y a une fabrication de cette nature prescrite pour chaque mois de l'année ; elle correspond à chacun des signes du zodiaque ; et on ne sait vraiment ce qu'on doit le plus admirer, dans cette table d'orfévrerie hermétique, du génie inventif de son auteur, ou de l'imagination qu'il déploie à assigner à ses douze cachets une variété de propriétés dont personne n'aurait aujourd'hui la pensée. L'or ou l'argent de chaque cachet d'Arnaud de Villeneuve doit se fondre au moment où le soleil entre dans le signe zodiacal dont il porte le nom et la figure.On le frappe sur l'enclume, en récitant les paroles bibliques marquées d'avance. On y grave ensuite, autour de la représentation, soit du bélier, soit du capricorne, soit du taureau, du

---

[1] Au chapitre xxv de son *Traité de l'épilepsie*, d'où j'extrais le passage suivant : Hec autem sunt de genere animalium terre nascentium, mineralium et lapidum duntaxat ; absque omni caractere et superstitionibus applicentur, ut nullum eorum colligatur cum symbolo divino vel oratione dominica et similibus. Nec tamen his et similibus tangantur et suspendantur ad collum, vel aliud membrum patientis, vel quocunque alio modo portentur. Res enim convenientes curationi de generibus his sunt materia calidarum vel causarum salubrium corporis humani operantium in his in idipsum a sua substantia materiali et a sua quantitate et a sua specie tota. Amplius nobiliora et perfectiora et prestantiora sunt sacramenta Ecclesie et suffumigia ejus et omnia que de genere bonorum, omnia sacra, vera sacra, ab omni carmine et superstitionibus suspectis vel circunscriptis. Repellantur igitur ignominiosi incantatores, conjuratores et nequam spirituum invocatores, divinatores et augurii in ministerio medicinali humani corporis domestici et ministri jam facti diaboli, de Deo diffidentes, et summum medicum Jesum Christum regnantem in celis occidentes. Nempe, secundum Origenem, melius est ignorare, quam a demonibus discere, et melius est physicis discere, quam a divino querere divinationem, quod per homines demonibus reverentia fiat. Arnald. de Villa nova, *De epilentia tractatus*, cap. 25, ap. ejusd. Opera, Lyon, Fradin, 1509, fol. 314 v°.

cancer, du lion, etc., d'autres paroles bibliques, réputées non moins efficaces, avec certains caractères hébreux et le nom d'un des douze apôtres. Le talisman est fini, et a dès-lors la vertu de mettre en fuite les démons, de préserver des tempêtes, de la foudre, des inondations, de la peste, du mal de tête, du mal d'yeux, du rhume, de la gravelle, de l'esquinancie, de la goutte, de la fièvre, etc. L'ensemble de ces douze cachets magiques constitue une véritable panacée ; et on ne comprend pas qu'il ait pu y avoir encore des malades, sous ce régime de si merveilleuse hygiène.

Je n'invente rien; voici mes preuves, avec le texte même qui les renferme :

INCIPIUNT SIGILLA MAGISTRI ARNALDI.

In nomine vivi Patris Domini nostri Jesu Christi. Accipe aurum purissimum, et fundatur, sole intrante Arietem, scilicet xv kalendas aprilis. Post formetur inde sigillum rotundum; et dum formabitur in rotundum, dicas : Exurge, lux mundi, Jesu, vere agnus, qui tollis peccata mundi, et illuminas tenebras nostras. Et dicatur psalmus Domine, Dominus noster, etc. Et cum factum fuerit, reponatur; et post, luna existente in cancro vel leone, sculpatur in eo ab una parte figura arietis, dum sol est in ariete, et in circunferentia Arahel Tribus Juda v et vii ; et ex alia parte in circunferentia hec sacratissima verba sculpantur : Verbum caro factum est, et habitavit in nobis; et in medio alpha et omega, et Sanctus Petrus. Valet autem istud preciosum sigillum contra omnes demones et inimicos capitales, et contra maleficia; et valet ad lucrum et gratiam acquirendam, et in omnibus subvenit periculis et vectigalibus. Et valet contra fulgura et tempestates et inundationes aquarum, et contra impetum ventorum et pestilentias aeris. Et qui portat eum, honoratur et timetur in omnibus causis. Et in domo in qua fuerit, nullus illi domui nec habitantibus nocere poterit. Et valet demoniacis, freneticis et maniacis et squinanticis, et omnibus passionibus capitis et oculorum, et illis quibus reuma descendit a capite, et, ut universaliter dicam, omnia mala avertit et bona confert. Et qui portat eum, caveat, in quantum poterit, ab immunditia et luxuria, et ab aliis peccatis mortalibus; et portetur in capite, cum reverentia et honore.

In nomine Domini nostri Jesu Christi, accipiatur aurum purissimum, et fundatur, post formetur sigillum rotundum, et dum formabitur dicas : Exurge, Domine, in statere, et exaudi vocem meam, quia clamavi ad te; miserere mei, et exaudi me. Et dicas psalmum Dominus illuminatio mea, etc. Quod cum factum fuerit, reponatur. Et hoc fiat sole intrante in libra, videlicet xv kalendas octobris; et post, luna existente in capricorno vel in aquario, sculpatur ab una parte figura hominis, in manibus tenens libram, ad modum crucis, sole existente

in libra; et in circunferentia sui sit Hely Hely Lamazabathani [1]. Consummatum est; et ab alia parte in circunferentia Jesus Nazarenus, rex Judeorum; et in medio Michael. Joth. Mattheus. Vau. Valet autem istud sigillum sacratissimum contra insidias demonum, in terra et in mari; et a morte subitanea liberat portantem se. Et qui portat eum, erit mansuetus et misericors, sapiens et honestus, et ad dandum consilia utilis. Valet etiam ad lucrum acquirendum in mercaturis quibuslibet; et valet ad dilectionem, tam virorum, quam mulierum bono zelo. Et qui eum portat cum sigillo arietis, injuste non poterit coram principe accusari. Et valet contra infirmitates que fiunt ex sanguine, et contra impetus ventorum et marium inundationes, et contra dolorem renum. Et in domo ubi fuerit, maleficia et sortilegia illi domui non nocebunt. Et valet ad multa alia. Et qui eum portabit secum, securus per mare navigabit, implorando semper Dei misericordiam, et ab eo de peccatis veniam postulando. Portetur autem cum Dei reverentia et timore.

Sigillum Tauri. Accipiatur aurum vel argentum, et fundatur, sole existente in tauro, et fiat inde sigillum. Et quando cum malleo ferietur, dicas : Exurge, Domine, Deus meus, adjutor meus. Psalmus Celi enarrant gloriam, etc. Post sculpatur ibi ex una parte figura tauri, et in circunferentia signi tauri : Theonel. Sanctus Paulus; et ex alia parte in circunferentia : Benedictum sit nomen Domini Jesu Christi, et in medio : On. Joseph. Oytheon. Valet autem in generali sigillum tauri contra obthalmias oculorum, tumoresque et omnes malas dispositiones eorum, et squinantie, et omnibus passionibus colli et gutturis.

Aliud sigillum est Geminorum. Sole ergo existente in Geminis, accipe aurum, et fac sigillum rotundum, ut supra; et dum fiat, dicas : Exurge, Domine, sol in facie, in precepto quod mandasti, et synagoga populorum circumdabit te. Psalmus Domine, Deus meus, in te speravi. Valet hoc sigillum in generali ad cancrum et condilomata et ficum et ad cyragram, et ad omnes passiones humerorum et brachiorum et manuum, et ad multa alia. Et dum sol est in Geminis, sculpatur in eo ab una parte figura Geminorum, et in circunferentia Ghimel Sanctus Andreas; et ex alia parte in circunferentia : Qui crediderit et baptizatus fuerit, salvus erit; et in medio Sother. Salus.

Quintum sigillum est Cancri. Sole ergo existente in cancro, accipe aurum vel argentum, et fac inde sigillum; et dum ferietur, dic : Exurge, Domine, Deus meus, et exaltetur manus tua, ne obliviscaris pauperum. Psalmus Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo; narrabo omnia mirabilia tua. Et ab una parte sculpatur in eo figura Cancri, et in circunferentia sculpatur Ego sum resurrec-

---

[1] Ceci n'aurait-il pas donné lieu à une allusion de Rabelais, dans son « Exposition d'un mot escrit en un anneau d'or », au chap. 24 du 2e livre de *Pantagruel?*

tio et vita. Qui credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet; et in medio Adonay. Vita. Valet in generali ad omnes passiones pectoris et stomachi et cordis et pulmonis et venarum et arteriarum et costarum, et ad pleuresim et ad vomitum sanguinis.

Sextum sigillum est Leonis, XI die kalendas augusti. Accipe aurum, et fac inde sigillum, ut supra, et sculpatur in eo forma leonis, observatis conditionibus que supra dicte sunt in primo sigillo arietis; et dum malleo ferietur, dic : Exurge, Leo de tribu Juda, et intende judicio meo, Deus meus, et, Deus meus, in causam meam, et discerne causam meam. Psalmus Judica me, Deus, et discerne causam meam, etc. Et ex parte Leonis in circunferentia sigilli Leonis Ehoel. Sanctus Jacobus; et ex alia parte in circunferentia Vicit Leo de tribu Juda. Radix David. Alleluya. Et in medio Heloy. Sadoy. Proprietates hujus sigilli in generali sunt he : Valet ad omnes passiones stomachi, laterum et dorsi et renum, et menstruis multum, et contra ardorem solis, et febres acutas et peracutas, et contra omnia apostemata, et multa alia. Portetur in renibus.

Septimum sigillum est Virginis. Accipe ergo purum aurum, sole existente in Virgine, videlicet XI die kalendas septembris, et fiat inde sigillum rotundum, ut supra de aliis, et sculpatur in eo figura Virginis, dum Sol erit in Virgine; et dum malleo ferietur, dicas sic: Exurge, Domine, adjuva nos, et libera nos, propter nomen tuum. Psalmus Deus, auribus nostris audivimus, etc. Et ex parte Virginis in circunferentia Kyrie eleison. Sanctus Lucas. Et ex alia parte in circunferentia sculpatur Spiritus sanctus superveniet in te, et virtus Altissimi obumbrabit tibi; et in medio Pantuel. Emanuel. Proprietates hujus sigilli sunt he, quoniam defendit portantem se a dolore ventris et colica passione, et cito sedat horripilationem et typum febris et cephalargiam, et dolorem intestinorum solvit, et ad membra alia. Sigillant autem ex eo, et ex aliis medicinis.

Sigillum octavum est Scorpionis, Sole existente in Scorpione, scilicet XI kalendas novembris. Accipe aurum vel argentum, et fac sigillum rotundum; et dum malleo ferietur, dic: Exurge, Domine; Dominus gloria mea, exurge psalterium et cythara; exurgam diluculo. Psalmus Miserere mei, Deus, miserere mei, quoniam in te confidit anima mea. Et sculpatur in eo figura Scorpionis, in circunferentia Dayabel. Sanctus Philippus; et ex alia parte in circunferentia, Nolo mortem peccatoris, sed ut convertatur et vivat; et in medio Ananelon. Pax. Virtutes in generali sunt he : valet contra quartanam et quotidianam, et contra malas dispositiones nervorum et ventris et vesice, et contra epilepsiam, cum aliis antidotis mixtum et propinatum. Valet etiam languidis et ptisicis, et omnibus infectis.

Signum nonum est Sagittarii. Die ergo XV precedente kalendas decembris, accipiatur aurum purum, et fiat inde sigillum rotundum, et dum malleo ferietur, dicas : Exurge, Domine Jesu Christe, in occursum meum, et vide tu,

Domine, Deus virtutum, Deus Israel. Psalmus Eripe me, Domine, de inimicis meis, etc. Et sculpas in eo figuram Sagittarii, dum sol erit in eo, et in circunferentia Sagittarii Scarphiel. Sanctus Spiritus. Sanctus Judas; et in alia circunferentia sic: Jesus autem transiens per medium illorum ibat; et in medio Sabaoth. Acathiatos. Valet autem in generali epilepticis et demoniacis, et maniacis et arteticis et sciaticis, et contra febrem de colera putrefacta, et ad multa alia.

Sigillum decimum est Capricorni. Sole ergo existente in Capricorno, accipe aurum vel argentum, et fiat inde sigillum, et dum fiet, dicatur : Exurge, Domine, Deus meus, et libera me, quoniam tu es spes mea et patientia mea a juventute mea. Psalmus Deus, in adjutorium meum intende, etc. Et sculpatur in eo figura Capricorni, dum sol erit in eo ; et in circunferentia sic: Chanariel. Sanctus Bartholomeus; et in alia circunferentia scribatur sic: Gloria in altissimis Deo, et in terra pax hominibus bone voluntatis ; et in medio Jesu Brasin. Virtutes in generali sunt: valet enim contra morsus venenosorum animalium et rabidi canis, et contra guttam in genubus.

Sigillum undecimum est Aquarii. Die ergo precedente XIII kalendas februarii, accipe aurum, et fiat inde sigillum rotundum, et dum malleo ferietur, dicas : Exurge, Domine, Deus noster ; excita potentiam tuam, et veni, ut salvos facias nos. Psalmus Qui regis Israel, intende, etc. Et dum sol erit in Aquario, sculpatur in eo ex una parte figura Aquarii. Sadachiel. Sanctus Thomas ; et ex alia parte in circunferentia Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi ; et in medio Usion. Joth. Heth. Virtutes autem hujus sigilli in generali sunt he: portantibus sigillum nulla res que serpit nocere potest vel appropinquare. Et valet ad lachrymas oculorum et ad obscuritatem visus, et ad dolorem tibiarum et crurium, et ad omnes infirmitates que sunt ex sanguine infecto, et ad multa alia.

Sigillum duodecimum est Piscium. Sole ergo existente in Piscibus, accipiatur aurum vel argentum, et fundatur, et fiat inde sigillum, et dum fiet, dic : Exurge, sol justitie, Domine Jesu, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tue, Virgo Maria. Psalmus Memento, Domine, David, etc. Post sculpatur in eo figura Piscium, sole existente in eis, et in circunferentia Malthiel. Sanctus Marcus. Sanctus Mathias; et ex alia parte in circunferentia sculpatur Qui credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet. Consummatum est ; et in medio sit Aglatheos. Valet istud sigillum in generali podagricis, et doloribus pedum, et glaucitati oculorum et passionibus eorum, et ad cancrenas et fistulas et vulnera saniosa, et ad omnes infirmitates saniosas, que sunt inflate, ubicunque sint, et undecunque fluant.

Expliciunt Sigilla magistri Arnaldi de Villa nova[1].

---

[1] Arnald. de Villa nova *Oper.* Lyon, Fradin, 1509, fol. 301 v°, 302 R°. — Cf. édit. de Lyon 1504.

On aurait tort de ne voir là qu'une conception individuelle. Bernard de Gordon n'a guère fait que reproduire, dans ce qu'il a d'essentiel, ce *Credo* d'Arnaud de Villeneuve, témoignage irrécusable de sa foi aux influences sidérales ; et ceux qui viendront après eux n'en seront que les endosseurs successifs, sans presque rien y ajouter[1]. Car l'astrologie judiciaire était, par sa nature, rebelle au progrès. L'astronomie aura beau marcher de découvertes en découvertes, jusqu'à se transfigurer en science presque entièrement neuve ; l'astrologie demeurera stationnaire : elle ne reconnaîtra jamais que sept planètes dans le ciel, comme douze signes dans le zodiaque.

Son unique progrès peut-être a consisté à étendre des diverses parties du corps humain aux différents états du monde moral les influences planétaires[2]. Saturne a été considéré comme dominant sur les sciences et sur les édifices ; Jupiter a été, à son tour, regardé comme agissant sur l'honneur, sur les souhaits, sur les richesses, sur la propreté et la toilette. Mars a eu le privilége de tenir dans sa dépendance la guerre, les prisons, les haines, les mariages. Le Soleil a répandu, avec ses rayons, l'espérance, le bonheur, le gain, les héritages. A Vénus ont été rattachées les amours et les amitiés; à Mercure les maladies, les pertes, les dettes, le commerce, environné de toutes ses suites. La Lune a exercé son action sur les plaies, sur les songes, sur les larcins, etc.

Bernard de Gordon ne s'aventure pas encore jusque-là ; mais il ne sacrifie rien de la foi de ses devanciers aux influences médicales des astres. Non-

---

fol. 394 v° et 395 r° et v°, et édit. de 1520, fol. 301 v°. — C'est à la croyance à l'efficacité de ce genre de talismans que se rapporte l'accusation formulée contre l'archevêque d'Aix, Robert de Mauvoisin, dans les curieux documents publiés en 1869 par M. Mouan, *Sur un procès de magie en Provence* (1318), pag. 10.

[1] Notre illustre professeur de Montpellier, Guillaume Grimoard lui-même, devenu pape sous le nom d'Urbain V, ne trouvera pas de meilleur cadeau à faire à l'empereur grec, que celui d'*agnus Dei* à vertus magiques. Voy. Alfred Maury, *La magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*. In-8°, 1860, pag. 156. Cf. Eusèbe Salverte, *Des sciences occultes*, in-8°, Paris, 1843, pag. 161.

[2] Car je ne saurais voir un progrès, mais une simple application, dans la présence du nom des planètes parmi les corps métalliques des alchimistes du moyen âge. Consulter sur ce point Alfred Maury, *La magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*, in-8°, 1860, pag. 48; et Manget, *Bibliotheca chemica curiosa*, in-fol., Genève, 1702, passim.

seulement il les consulte pour le plus ou moins d'opportunité de l'emploi de tel ou tel moyen curatif, mais il leur demande l'explication de l'origine des grandes épidémies.

Signorum quædam sunt communia, quædam febribus propria, — écrit-il au chapitre 10 de la première partie du *Lilium medicinæ*, à propos des signes avant-coureurs des fièvres pestilentielles générales. — Signa autem pestilentiæ futuræ, cum apparet stella comata, candela rotunda et assumpta, et cum modo est calor, modo frigus et iterum modo calor, modo frigus, sive in eodem die, sive in multis; et cum aer est caliginosus, spissusque videtur, quod debeat pluere et non pluit; et cum æstas est calida et humida; cum aves dimittunt nidos et ova, et cum reptilia multa apparent supra terram: ista quippe sunt signa epidemiæ futuræ [1].

Les reptiles ne figurent pas uniquement, du reste, chez Bernard de Gordon, comme indice d'imminente épidémie; ils ont aussi leur place dans sa thérapeutique, comme remède contre la lèpre; et l'usage qu'il ordonne alors d'en faire doit être textuellement enregistré, eu égard aux détails typiques qui accompagnent le mode d'emploi de cette thériaque.

Serpentes de locis siccissimis cum dorso nigro, — précise-t-il avec la meilleure confiance du monde, — ligentur versus caput et caudam, et cum virgis minutis flagellentur, subitoque duo viri abscindant caput et caudam, unus caput, alter caudam, et ambo uno instanti, permittanturque volutari per terram, et quanto plus movebuntur, et plus exibit de sanguine, tanto melius; tunc excorietur, et abluatur cum aqua salsa calida, et postea cum vino puro; et istis serpentibus utatur omnibus modis, quibus poterimus considerare, quia, breviter loquendo, in leprosis, post corporis mundificationem, aliam viam non habemus. Decoquantur igitur in aqua, usque ad ossium separationem, cum semine feniculi anethi, pane bis cocto, et modico sale. Ejus sorbeat brodium, et comedat carnes sic præparatas; vel terantur cum ala gallinæ, modico zinzibere et pane de saccharo, et fiat comestio alba [2].

---

[1] Bernard. Gordon. *Lil. medic.*, Particul. I, cap 10, *De febribus pestilentialibus*, pag. 47. — «Maxime si cum istis,— ajoutera plus tard Valesc de Tarente,— fuerit mala vel maligna influentia, ut cum Saturnus est in domo sua, scilicet in Capricorno et Aquario, prout modo est, quia nunc XXV octobris anni MCCCCI, quando iste tractatus fuit compilatus, Saturnus erat in duodecimo gradu Capricorni, et similiter in Scorpione in domo sua, ad eundem diem, quando operantur malignitatem et perficiunt malitias suas, sicut quilibet facit voluntatem suam in domo sua.» Valesc. de Tarenta, *Tractatus de epidemia et peste*.

[2] Bernard. Gordon. *Lil. medic.*, Particul. I, cap. 22, pag. 114. Cf. Laurens Catelan, *Dis-*

La foi de Bernard de Gordon aux remèdes bizarres [1] et à l'influence occulte des astres ne saurait donc faire doute : c'est lui-même qui vient de la confesser.

Gui de Chauliac obéissait à des inspirations analogues. Quel incomparable praticien, toutefois, n'était-ce pas ! Personne n'a mieux mérité le glorieux surnom de Père de la chirurgie moderne. La chirurgie lui doit de s'être élevée, dès le XIVe siècle, à la hauteur d'une science et d'un art, du même coup. Comme Bernard de Gordon, néanmoins, Gui de Chauliac partage, dans son *Inventaire de chirurgie*, les superstitions alors régnantes : comme lui, il croit aux talismans et aux influences astronomiques. Il enregistre, par exemple, parmi les préservatifs du mal de reins et de la gravelle, la coutume qu'on avait de porter autour du corps, dans une ceinture de veau marin ou de peau de lion, l'image d'un lion en or, pendant que le Soleil séjournait dans le signe du Lion [2].

Gui de Chauliac voit la cause primordiale de la peste de 1348 dans une

---

cours et démonstration des ingrediens de la thériaque, faicte publiquement en presence de Messieurs de la justice et professeurs en l'université de médecine de Montpellier, Lyon, 1614, in-8°, pag. 81-86, etc.

[1] Je me suis borné à signaler quelques-uns de ces remèdes. La curiosité du lecteur, ainsi mise en éveil, n'aura, pour se satisfaire complètement, qu'à parcourir l'ensemble des recettes curatives du *Lilium medicinæ*. Si ensuite on veut comparer entre eux les procédés de nos vieux médecins, j'indiquerai, comme moyen de se renseigner à fond, *Le tresor des pouvres, selon maistre Arnoult de Ville nove, maistre Gerard de Solo, et plusieurs autres docteurs en medecine de Montpellier*, dont un rarissime exemplaire, imprimé à Lyon en 1518 par Claude Nourry, dit le Prince (in-4° de 99 feuillets doubles, en caractères gothiques, avec table non paginée, au commencement, et vignette d'Arnaud de Villeneuve au frontispice), a été donné par M. le doyen Bouisson, à la Faculté de médecine de Montpellier, avec beaucoup d'autres livres non moins précieux pour l'histoire de notre ancienne École médicale.

[2] Hermes dixit, ut Arnaldus et Conciliator (Arnaud de Villeneuve et Pierre d'Abano) testantur, quod imago leonis, sculpta in auro purissimo, sole existente in Leone, luna Saturnum non respiciente, nec ab eo recedente, in bracali aut in zona vituli marini aut leonis portata, præservat a calculo. Guid. de Cauliaco *Invent. chirurg.*, tractat. VI, doctrin. II, cap. 7. — Voir plus haut le texte d'Arnaud de Villeneuve invoqué par Gui de Chauliac, dans les *Sigilla* que j'ai enregistrés *in extenso* : Sextum sigillum est Leonis, etc. — Une recette de même nature se lit au fol. 101 v° du manuscrit H. 490 de la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, à la suite des *Experimenta magistri Arnaldi de Villanova*. — Pierre d'Abano ajoutait, quant à lui, que les prières adressées à Dieu, lorsque la lune est en conjonction avec Jupiter dans la tête du Dragon, sont infailliblement exaucées.

conjonction de Saturne, de Jupiter et de Mars, observée le 24 mars 1345, au 14e ou au 19e degré du Verseau. « Car les grandes conjonctions, dit-il, » sont le présage de grandes choses, fortes ou terribles, révolutions d'empi- » res, avènements de prophètes, ou formidables mortalités[1]. »

Raymond Chalin, autre docteur de Montpellier, pense de même au sujet de la peste de 1348, et, frappé de la réapparition du fléau destructeur en 1360, il l'attribue gravement à la présence de Saturne dans le signe de la Vierge, « signe septentrional, où Saturne est sans gloire », et à celle de Mars dans le signe des Gémeaux, « signe occidental, où il n'a aucune autorité ». Raymond Chalin recommandait, de plus, comme moyen hygiénique de se soustraire à l'épidémie, l'usage du poisson, — celui des écrevisses principalement, parce qu'elles ont, de l'avis d'Arnaud de Villeneuve, la propriété particulière de conserver la vie et la santé, eu égard à l'habitude où elles sont de changer d'écailles tous les ans [2].

Dans ce groupe montpelliérain aurait également droit de figurer Raymond Lulle, contemporain d'Arnaud de Villeneuve et de Bernard de Gordon, mais bien supérieur comme philosophe [3]. N'est-ce pas à Montpellier que Raymond Lulle a fait, en 1276, la première expérience officielle de sa méthode, jadis si fameuse, en y exposant les principes de son *Ars generalis?*

Raymond Lulle ne se bornait pas à être dialecticien. On lui attribue la prétention d'avoir possédé à son usage la pierre philosophale, et d'en avoir même fourni la preuve au roi d'Angleterre Édouard Ier, en lui remettant

---

[1] Causa universalis agens fuit dispositio cujusdam conjunctionis majoris trium superiorum, Saturni, Jovis et Martis, quæ præcesserat anno Domini MCCCXLV, XXIV die mensis martii , in XIV (XIX alii legunt) gradu Aquarii. Majores enim conjunctiones, ut dixi in libello quem feci *De astrologia*, significant res admirandas, fortes et terribiles, ut mutationes regnorum, adventus prophetarum, atque mortalitates magnas. Et illæ disponuntur secundum naturam signorum et aspectus eorum in quibus sunt. Non ergo fuit mirum, si significavit mortalitatem admirandam et terribilem illa magna conjunctio.... Et quia fuit in signo humano, damnum supra naturam humanam direxit ; et quia signum erat fixum, longam durationem significavit. Guid. de Cauliaco *Invent. chirurg.*, tractat. II, doctrin. II, cap. 5.

[2] Astruc, *Mémoire pour servir à l'histoire de la Faculté de médecine de Montpellier*, pag. 198.

[3] Doctrinam pandit Raymundus Lullius omnem,
Cui Deus infudit scibile quidquid erat.

pour la guerre contre les infidèles six millions d'or issus de son laboratoire [1]. Je ne discuterai pas le fait [2], car il pourrait bien n'y avoir là qu'un sens détourné. Le laboratoire d'un homme de génie a souvent pour principal creuset celui qui échappe à tous les regards, c'est à-dire son intelligence; et la merveilleuse opération imputée à Raymond Lulle pourrait bien n'être que le produit de sa rare activité, de sa remarquable aptitude à féconder moralement, soit par d'utiles conseils, soit par d'inventives spéculations, des ressources déjà existantes à l'état latent. Raymond Lulle n'était vraisemblablement pas plus magicien que le Furius Crésinus, dont Pline nous montre toute la sorcellerie consistant à tirer parti, avec une habile sagacité, des richesses naturelles de son mince domaine. Tout homme industrieux découvre et possède à sa façon le secret de changer ainsi en or les objets les plus vils. *Quicquid præclarum est vendit Deus omne labore.*

Ce secret si envié, Raymond Lulle crut l'avoir rencontré dans la propagation des lumières, jusqu'à en universaliser le bienfait; et il ne s'arrêta, pour l'accomplissement de cette noble tâche, que quand les hommes l'eurent lui-même arrêté, en le martyrisant [3].

Raymond Lulle, néanmoins, tout éminent philosophe qu'il était, ne corrigea pas chez nous la propension invétérée aux croyances astrologiques. Témoin ce que je viens de rapporter, concernant ses successeurs immédiats, Gui de Chauliac et Raymond Chalin. Témoin aussi le *Speculum astrologiæ*, et le *De qualitatibus astrorum, et de significationibus eorumdem*, de Guillaume Grisant, l'un des autres disciples les plus célèbres de notre École médicale du même temps.

---

[1] Voy. Gabriel Naudé, *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de magie*, pag. 266.

[2] M. Louis Figuier (*L'alchimie et les alchimistes*, pag. 148-152) cherche à l'expliquer par une émission de fausse monnaie, analogue à celle que se permit plus tard le roi d'Angleterre Henri VI. Mais il m'en coûterait d'associer à une misérable contrefaçon la sainte honnêteté de Raymond Lulle, et je n'accepterais l'explication qu'en dégageant la responsabilité de notre savant philosophe. Raymond-Lulle me paraîtrait, en pareil cas, avoir dû être plutôt dupe de rêves alchimiques que complice d'une fraude monétaire ; et mieux vaudrait encore, avec Borrichius, mettre en doute la production de cet or que d'imputer à Raymond Lulle un acte si déloyal. Voy. Olai Borrichii, *De ortu et progressu chemiæ dissertat.*, ap. Manget, *Bibliotheca chemica curiosa*, I, 32. Genève 1702, in-fol. Dans le même volume se trouvent réunis et commentés, de la page 707 à la pag. 938, les divers ouvrages d'alchimie de Raymond Lulle.

[3] Voy. mon *Histoire de la Commune de Montpellier*, III, 296.

Ce que je viens de dire de Raymond Lulle prouve qu'on ne cultivait pas simplement l'astrologie au moyen âge, et que le grand œuvre, —l'art de convertir tous les métaux en or[1],— y avait aussi ses adeptes [2].

La médecine elle-même n'échappe pas à la mirifique intervention de l'or, — tant se généralisent, durant cette période, les préoccupations émanées du prétendu rôle de la pierre philosophale ! Raymond Chalin, s'appuyant sur l'autorité d'Arnaud de Villeneuve, le recommande comme préservatif de la peste, soit bouilli, soit infusé, soit à l'état de vaisselle de table, et lui attribue la propriété d'agir, au profit de certains pratiquants privilégiés, de la manière la plus merveilleuse.

Unum quidem superest, et notum paucis, — dit-il textuellement, à la page 87 de son traité *De peste*, publié à Lyon, en 1552, par Jacques Daléchamp, qui a peut-être eu tort d'en remanier le style, — et quod cæteris omnibus anteponi queat,... Arnaldo miris laudibus et evectum et celebratum, sed quod nonnisi divitibus usurpetur, id est usus auri, quod nunc jusculis incoquitur, seu rude, seu percussum, in monetamque formatum; nunc candens in eo quod bibimus extinctum, nunc ad pateram vel lancem fabricandam elaboratum, nunc minime evulganda ratione, et ingeniosis solum percepta, sic paratum, ut stupendis miraculis extirpet morbos ac profliget, incurabiles alioquin, vitam incolumem sustineat, exitum vitæ in plurimos annos differat, ut obiter postea demonstraturus sum.

Raymond Chalin se borne à annoncer sa démonstration. Il semble même s'attacher, au lieu de la donner, à couvrir du voile le plus mystérieux possible les secrètes merveilles de l'or tant préconisé. Rien de plus obscur, de

---

[1] « Le grand œuvre des Sages tient le premier rang parmi les belles choses, — dit l'auteur de l'*Apologie du Grand Œuvre, ou Elixir des Philosophes*, Paris, 1659, in-12 (l'abbé D.-B.).— Il donne la santé,... procure la richesse,... éclaire les esprits. Enfin, plusieurs philosophes ont reconnu en cet ouvrage un symbole accompli des plus admirables mystères de la Religion....» Bibliophile Jacob, *Curiosités des sciences occultes*, Paris, 1862, in-12, pag. 3.

[2] La France, du reste, nous en offre encore, en plein XIXe siècle. Témoin le livre de M. Théodore Tiffereau, Vaugirard, 1855, in-16, où l'auteur, ancien préparateur de chimie, s'applique à démontrer que «les métaux sont des corps composés», — que «la production artificielle des métaux précieux est possible», — que «c'est un fait avéré». Cf. Renier Chalon, *Monnaies de métal prétendument produit par les procédés occultes de l'alchimie*, ap. *Revue de la numismatique belge*, tom. V, 2e série.

plus énigmatique, que la prétendue recette qu'il se résout à livrer, à la page 137 de son traité, après s'être évertué à la faire attendre jusqu'à la fin :

Lubet et hic Arnaldi remedium apponere, — dit-il, avec toute la réserve d'un oracle jaloux de demeurer incompris; — sed orationis obscuritate eadem celatum, qua ille obstruendum jussit, vel quod nonnisi maxima impensa id pervestigamus, vel quod multitudini hæc inaudita videntur ut absurda, aut quasi vana despiciuntur; vel quod diis injuriam facit, eorumque numen violat, quemadmodum Aristoteles ad Alexandrum epistola quadam scripsit, qui hæc arcana, conscius eorum, vulgo temeranda, prophanandaque loquacitate sua exhibet. Id videlicet quinque rebus constat. Harum prima in visceribus terræ fovetur; altera in mari natat; tertia insidet terræ; quarta aere vehitur; quinta nobilissimum, id est a superioribus editum, satum, genitum, procreatum animal, sempiternæ vitæ, nunquam senescens, reparans se, phœnicis more, diis amicum, stellis familiare, humani generis columen, vitæ nostræ tutela, omnium rerum, quas optare, cupere, votis expetere licet, promptuarium, penus, ταμεῖον, θάλασσα [1].

Il faudrait être bien fort en hermétique, pour pouvoir se flatter de pénétrer au juste la pensée déguisée sous la nuageuse obscurité de ce texte. Il était difficile de mieux dissimuler les arcanes de la pierre philosophale; et Raymond Chalin mérite de passer, à cet égard, pour un des maîtres les plus consommés dans l'art des réticences. Mais il résulte, néanmoins, de ces déclarations, que notre auteur croyait à la vertu de l'or, comme préservatif de la peste. Il ouvrait ainsi la voie aux partisans de l'or potable et de l'or digestible en pilules, contre divers genres de maladies.

Raymond Chalin croyait, en outre, à l'efficacité de certaines pierres précieuses, de la topaze entre autres, comme moyen de guérir, soit l'empoisonnement issu des piqûres de scorpion, soit le virus des anthrax charbonneux ; *cum topazium*, — dit-il en invoquant encore le témoignage d'Arnauld de Villeneuve, — *et introrsum protrudat sumptum venenum, et ad se adliciat admotum; quare, si puncturis aut morsibus serpentum, ut in ictis a scorpione, aut carbunculis, tuberculisque, vel affricetur, vel illinatur, vel infricetur, foras excitur venenum; quod nos aliquoties experti sumus, dum topazio, summi pontificis annulo incluso, his morbis auxiliaremur* [2].

---

[1] Raymund. Chalin. de Vinario, *De peste*, pag. 137.

[2] *Ibid.*, pag. 128. — La croyance à l'efficacité curative des pierres précieuses n'était pas

J'aurais de même, si je ne me renfermais dans ce qui concerne spécialement Montpellier, à parler de Roger Bacon, d'Albert le Grand, de Pierre d'Abano, de Théophraste Paracelse, de Van Helmont, de Corneille Agrippa, puis de Trithème, à propos de ses *Veterum sophorum sigilla et imagines magicæ*; de Jérôme Cardan, d'Antoine Delrio, de Nicolas Flamel, d'Athanase Kircher, de Luc Gauric, de Jean Dorat, de Matthieu Laensberg, de Jean Wier, de Rosenkreuz, etc. Mais que d'équivoques et d'incertitudes autour de ces noms [1]! Ne vaut-il pas mieux dire, avec Arnobe, au lieu d'engager une discussion à leur égard : *Quæ nequeunt sciri, nescire nos confitemur; neque ea conquirere aut investigare curamus, quæ comprehendi liquidissimum est non posse, quamvis mille per corda suspicio se porrigat atque intendat humana* [2].

N'oublions pas, comme couronnement de ce point de vue, que Michel de Nostre-Dame, le fameux auteur des *Centuries*, généralement connu par son nom latinisé de Nostradamus [3], a été docteur de la Faculté de médecine de Montpellier. Un pareil fait en dit plus, à lui seul, que de longs commentaires. De quelle faveur Michel de Nostre-Dame n'a-t-il pas joui, en sa qualité d'astrologue, auprès de Henri II, de François II, de Catherine de Médicis, et de Charles IX !

Les contemporains, il est vrai, n'ont pas tous découvert en lui un oracle.

Nostra damus, cum falsa damus; nam fallere nostrum est;
Et cum falsa damus, nil nisi nostra damus,

a dit épigrammatiquement l'un d'eux, Étienne Jodelle [4]. Il y a loin de ces paroles à celles de Virgile, au sujet de Protée :

---

nouvelle ; on la retrouve dans le poème *De gemmis et lapidibus*, attribué à Marbode, mort évêque de Rennes en 1123. Cf. Damigeron, *De virtutibus lapidum*, ap. *Spicilegium Solesmense* de D. Pitra, tom. III, pag. 324 ; et Douët d'Arcq, ap. *Revue des Sociétés savantes*, 1870, tom. II, pag. 337-342, à propos d'un travail de M. Ropartz, publié au tome VII des *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.*

[1] Voy. Figuier, *Histoire du merveilleux*, *L'alchimie et les alchimistes*, etc. Cf. Gabriel Naudé, *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de magie*, pag. 278, 285, 362 et 368.

[2] Arnob. *Adversus gentes*, lib. II. Leyde, 1651, in-4°, pag. 85.

[3] Né le 14 décembre 1503 à Saint-Remi en Provence, mort le 2 juillet 1566 à Salon.

[4] A quoi les amis de Nostradamus répondirent par le distique analogue :

Novit namque omnia vates,
Quæ sint, quæ fuerint, quæ mox ventura trahantur [1].

Le XVIe siècle marque historiquement l'apogée des croyances astrologiques [2]. Personne n'ignore à quel point Catherine de Médicis se laissait influencer par leurs représentants. Ses trois fils suivirent ses maximes; et Henri IV ordonna à son premier médecin, Le Baillif de La Rivière, de tirer l'horoscope du jeune prince qui devait être Louis XIII.

Ces croyances faiblissent durant le XVIIe siècle, mais sans toutefois disparaître encore. Ne voit-on pas la reine Marie de Médicis amener avec elle d'Italie un cortége d'astrologues, et l'empereur Rodolphe II le disputer en rêveries astrologiques à Tycho-Brahé? Richelieu et Mazarin avaient foi, à leur tour, dans l'astrologie, et Louis XIV lui-même a eu son horoscope. Les célèbres faiseurs d'almanachs, Jean Petit, Pierre de Larivey, Mauregard, furent des astrologues en titre, et peu s'en fallut que Jean-Baptiste Morin n'obtînt de Louis XIV, sur la recommandation du médecin Vautier, une charge officielle d'astrologue de cour. Il eut au moins l'honneur de se trouver en correspondance avec Descartes, et d'entrer en discussion publique avec Gassendi et Bernier[3]. La Fontaine a consacré aux astrologues la treizième fable

---

Vera damus, cum verba damus, quæ Nostradamus dat;
Sed cum nostra damus, nil nisi falsa damus;

et par ces deux autres vers, de même facture :

Nostra damus, cum verba damus, quæ Nostradamus dat;
Nam quæcumque dedit, nil nisi vera dedit.

[1] Virgil. *Georgic.* IV, 392.

[2] Jérôme Fracastor lui-même, l'illustre médecin-philosophe de Vérone, tout en s'écartant de la doctrine de Galien sur les *Jours critiques*, ne craignait pas de protester de sa vénération pour l'astrologie. *Et nos astrologiam veneramur*, disait-il explicitement, *et Galeni nomen ac memoriam uti sacram sanctamque colimus. De criticis diebus*, cap. 3, init., ap. *Hieron. Fracastor. Opera*, Lyon, 1591. Pars I, pag. 284. Voy. aussi son *Homocentricorum, sive de stellis, liber*, Ibid., pars II, pag. 1, où se retrouve la même foi aux influences planétaires. — Rabelais, néanmoins, ne l'a pas aussi robuste. « Laisse moy, — fait-il dire par Gargantua à Pantagruel, » — laisse moy l'astrologie divinatrice, et l'art de Lullius, comme abus et vanités. » (*Pantagruel*, liv. II, chap. 8.) La charge ou parodie de sa *Pantagrueline pronostication* confirme de tous points ce jugement.

[3] Voy. *Dictionnaire de Bayle*, article *Jean-Baptiste Morin*, édit. Beuchot, tom. X, pag. 527 sq.

de son second livre, où, tout en combattant les folies astrologiques, il reconnaît pourtant que le soleil « verse sur les corps certaines influences », ce qu'admettent aussi Boileau et Corneille[1].

Qui n'a lu, d'un autre côté, les deux Lettres de Cyrano de Bergerac, *pour* et *contre les sorciers?* Cyrano, tout en plaidant les deux causes contraires, montre à quel point son imagination cédait au mystérieux entraînement des sciences occultes. Il y revient dans sa comédie du *Pédant joué*, avec force étalage d'érudition diabolique; il y revient aussi dans ses romans, pleins de réminiscences des démonographes. Les Bodin, les Bacon, les De Thou, les Postel, et tant d'autres, ont cru à la démonologie et aux sciences occultes, sans qu'on ait pour cela droit de les taxer d'infériorité, ou de les mettre au ban de l'élite des grands esprits : car il faudrait y mettre également, par suite, la plupart des hommes de génie qui avaient partagé avant eux les mêmes idées.

Idées fort innocentes, provenant de l'exagération ou de la déviation de la doctrine d'une Providence protectrice et toujours attentive aux intérêts de chaque être humain, mais qui ne sauraient rien prouver contre le niveau moral d'une société. De tels préjugés étaient, en somme, beaucoup moins ridicules que ceux dont nous constatons aujourd'hui la persistance, quand une salière, par hasard, se renverse, quand une fourchette et un couteau se croisent sur une table, ou quand des convives sont au nombre de treize. *Multos absolvemus, si cœperimus ante judicare, quam irasci* [2].

La religion se mêlait autrefois, comme de nos jours, à ces fausses croyances. Un célèbre professeur de médecine, Martin Rulland, n'a-t-il pas osé mettre l'alchimie au-dessus de la théologie même, comme moyen d'arriver à la connaissance de Dieu? *Si Paulo consentiente ratiocinari licebit*, — dit-il catégoriquement dans l'Épître dédicatoire d'un traité sur la Pierre philosophale, — *evidentior Dei notitia ex hujus artis alchimiæ praxi hauriri potest, ipsis sacrarum litterarum monumentis* [3].

---

[1] Boileau, *Art poétique*, au début; — Corneille, *Sertorius*, act. I, scène I.

[2] Senec., *De ira*, lib. III, cap. 29.

[3] Martin. Rulland. Epist. dedicat. *Progymnasmat. alchymiæ*. — Aussi n'y-a-t il guère lieu de s'étonner de rencontrer, au tome III du *Theatrum chemicum* de Zetzner, pag. 758, un rituel pour la confection de la pierre philosophale, sous forme de messe : Introitus missæ, sub

Le docteur Jean Fabre, de la Faculté de médecine de Montpellier, qui devait devenir médecin ordinaire de Louis XIV, s'est avancé plus loin encore, quand il a dit, en plaçant sous le patronage de M. de Montchal, archevêque de Toulouse, certain autre recueil alchimique, qu'il ne pouvait rien lui offrir de plus digne de lui être présenté, qu'un ouvrage servant à la fois à mettre en lumière les dons de Dieu, et à expliquer jusqu'à l'évidence les mystères de la sainte Trinité, de la résurrection des morts, de la rémission des péchés, et de la béatitude éternelle [1].

---

tono *Gaudeamus*, etc erit cantandus : Fundamentum vero artis est corporum solutio, quæ non in aquam nubis, sed in aquam mercurialem resolvenda sunt, ex qua generatur verus lapis philosophorum. Versus. Introitus vitrioli et salis vitri, æquales partes, dans solutionis testimonium. Gloria Patri et Filio, per Spiritum sanctum. — Kyrie, fons bonitatis, inspirator sacræ artis, a quo bona cuncta fidelibus procedunt, eleison, Christe hagie, lapis benedicte artis scientiæ, qui pro mundi salute inspirasti lumen scientiæ, ad extirpandum Turcam, eleison. — Gloria in excelsis, sub tono duplici, Deo forti cantetur. — Collecta. Deus, largitor totius bonitatis, qui maxime in fine temporum, sola tua bonitate et sapientia, famulo tuo N., non suis meritis præcedentibus, sed tua ineffabili pietate et gratia prævenіente, lumen sacræ artis alchemiæ inspirasti, præsta, quæsumus, ut quod ex tuæ majestatis dono accepit, ad salutem corporis et animæ ejus prosit, in ipsoque omnia vitia mortifica, et gratiam virtutis infunde, ut eamdem sacram artem solummodo ad laudem et gloriam nominis tui, et fidei christianæ propagationem, fideliter expendat, per Dominum nostrum Jesum Christum. Amen. — Epistola. O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei! — Graduale. Surge, aquila, et veni, auster, perfla hortum meum, et fluent aromata illius. Versus. Descendit sicut pluvia in vellus, et sicut stillicidia stillantia super terram. Alleluia..... O salutaris medicina hominum, o fons sublimis, ex quo vere scaturit vera aqua vitæ, in præmium tuorum fidelium. Alleluia.... Evangelium Sancti Matthei et Lucæ dicatur : Confiteor tibi, Domine Deus, pater cœli et terræ, quod hæc abscondisti a sapientibus et prudentibus hujus mundi, et revelasti ea parvulis. — Credo in unum semper dicatur. — Offertorium. Lapidem quem reprobaverunt ædificantes, etc. — Commune. Regem nostrum venientem ex igne, illuminatum, et diademate coronatum, ipsum honorate in perpetuum.,. Ite, missa est. Alleluia. (*Processus, sub forma missæ, a Nicolao Melchiore Cibinensi Transilvano, ad Ladislaum, Hungariæ et Bohemiæ regem, olim missus.*) Voir également, à la suite de cette messe alchimique, pag. 761 du même volume, le curieux centon apocalyptique, relatif à la pierre philosophale, intitulé *Processus quintus*.

[1] In quo dona suprema Dei deteguntur, mysteria individuæ unionis sanctissimæ Trinitatis palam fiunt..., manifestatur omnipotentis Dei argumentum, resurrectionis mortuorum certissimum testimonium, remissionis peccatorum unicum exemplum, et æternæ beatitudinis patens et apertum speculum. (Astruc, *Mémoire pour servir à l'hist. de la Fac. de méd. de Montpellier*, pag. 162-163). — Res etenim omnes, dum a terrena spurcitie vindicantur igne chymico, prædicant Deum, mysteriaque Ecclesiæ Romanæ tacita et muta quadam eloquentia cunctis

Ne serait-ce pas le lieu de répéter, avec Cicéron, qu'il n'y a rien de déraisonnable qui ne soit sorti de la bouche ou de la plume de quelque philosophe? *Nihil tam absurde dici potest, quod non dicatur ab aliquo philosophorum* [1].

On pourrait le redire, du moins, au sujet de Pierius, prétendant que, pour se guérir de la piqûre du scorpion, il suffit de s'asseoir sur un âne, le visage tourné vers la queue de l'animal; ou à propos de la vertu qu'Albert attribuait à l'œil droit d'un porc, bouilli dans de l'huile et conservé dans un vase de cuivre, de donner aux yeux la force nécessaire pour voir distinctement en pleine obscurité [2].

Que de préjugés ou de superstitions analogues ne trouve-t-on pas consignés parmi les erreurs populaires dont Laurent Joubert déplorait encore, de son temps, la persistance! Or, on sait qu'il mourut en 1582, professeur à notre Université de médecine, où il avait recueilli, en 1566, l'héritage de la chaire de Guillaume Rondellet. Laurent Joubert ne craint pas d'examiner sérieusement « s'il est vrai que la femme accouchant en pleine lune fera un

---

denunciant (Petri Joann. Fabri *Alchymista Christianus, in quo Deus, rerum author omnium, et quamplurima fidei christianæ mysteria per analogias chymicas et figuras explicantur, Christianorumque orthodoxa doctrina, vita et probitas non oscitanter ex chymica arte demonstrantur*. Toulouse, 1632.) Tu vero, Sanctissime Pater, — ajoute notre docteur Fabre, en dédiant ce livre au pape Urbain VIII, — qui Christianorum omnium alchimysta es, christianum hunc alchimystam, per naturam hanc visibilem adoranda relligionis mysteria propalantem, benignus excipe. — Le contenu des chapitres de l'ouvrage est à l'avenant: Alchymistæ repræsentant sacerdotes.... Alchymia ostendit Filium in divinis... Arbor vitæ similis lapidi physico.... Baptismus respondet lotioni... Calcinatio est symbolum pœnitentiæ... Fixatio chymica confirmationem repræsentat sacram... Lapis physicus Eucharistiam figurat... Mercurii et Christi symbolum... Sal physicum est Paradisi symbolum... Sal Trinitatem repræsentat... Sal Christi symbolum est... Septem chymiæ instrumenta respondent septem sacramentis... Terra pura virginem Mariam figurat, etc. — A plus forte raison Jean Fabre croyait-il aux influences planétaires. On peut voir ses prescriptions à ce sujet, au chapitre 7 de son *Myrothecium spagyricum, sive Pharmacopœa chymica*, Toulouse, 1628, et dans son traité sur la *Pierre philosophale*, publié au tome Ier, pag. 291-304 de la *Bibliotheca chemica curiosa* de Manget, Genève, 1702.

[1] Cicer. *De divinat.*, lib. II, cap. 58. — Jean Fabre se qualifie lui-même, au frontispice de son *Myrothecium*, de docteur et de philosophe de Montpellier, *doctor medicus ac philosophus Monspeliensis*.

[2] Thomas Brown, *Essai sur les erreurs populaires*; La Haye, 1733, I, 54.

fils, et en nouvelle lune une fille », comme on le croyait alors vulgairement ; « si les enfants qui naissent velus sont plus heureux que les autres, et si leur chemise préserve du danger ceux qui la portent » ; si s'asseoir sur un chaudron chauffé au feu, ainsi que le pratiquaient les villageoises des environs de Montpellier, ou se mettre sur le ventre, soit le bonnet, soit le chapeau de son mari, sont des moyens efficaces d'obtenir des couches moins laborieuses [1].

« Nos femmes, ajoute-t-il, appliquent à l'une des cuisses (selon qu'elles pensent l'enfant estre masle ou femelle), ou à toutes deux, pour ne faillir point, un aymant, quant la femme est au travail de l'enfant, pour en avoir meilleure delivrance. Et durant la groisse, si on craind l'avortissement, on l'attache à l'un des bras, ou à tous deux, pour la susdicte raison. Car l'aymant (qui est dit Calamita en Italie, et Azamant en Languedoc) tire a soy le fer ; et de là on transporte le remède à l'enfantement, comme s'il pouvoit encore mieux tirer à soy l'enfant. Voire mais l'enfant n'est pas de fer, et l'aymant n'attire pas la chair ne les os... Plusieurs femmes usent aussi de l'aymant à provoquer ou à arrester le flus menstrual : à quoy leur servira la mesme remonstrance [2]. »

Laurent Joubert n'est sans doute nullement responsable de la persistance de ces préjugés, qu'il s'attache, au contraire, à combattre. Mais on n'en croyait pas moins, de son temps, dans notre région montpelliéraine, à ces choses-là, toutes singulières et toutes ridicules qu'elles nous paraissent aujourd'hui.

« Il y a — dit-il au même volume, quatre pages plus loin, — mille superstitieux remedes, qui n'ont aucun fondement en raison ny en experience ; jaçoit que plusieurs s'abusent, en croyant qu'ils soyent bien esprouvez. Leur erreur procede de ce qu'il advient quelquefois qu'on guerist pour lors, et durant qu'on en use... De tels remedes, vains et ineptes moyens, j'en reciteray quelques uns, qui m'ont esté communiqués de diverses personnes, pour grands secrets. Il est bien vray qu'en aucuns il y a quelque mystere, et que ils guerissent, non pas de soy, ains par accident, comme je pourray expliquer, apres les avoir proposez. Toutesfois le peuple est en erreur, de ce qu'il ne sçait la vraye cause, et attribuë tout l'evenement à ce qui luy appert, soit faict, soit dict, ou appliqué. »

---

[1] Laurent Joubert, *Des erreurs populaires*, Lyon. 1602, tom. I, liv. IV, chap. 2, 6 et 8, pag. 340, 366 et 380.

[2] *Ibid.*, tom. II, pag. 368-370.

DES REMEDES SUPERSTITIEUX OU VAINS, ET CEREMONIEUX.

« *Pour arrester tout flux de sang.* — Il faut avoir une esguillette rouge, qu'un marié ait donné le jour de ses nopces. Serrés en fort le petit doit de celuy qui saigne ; et que ce soit de la main qui respond à la partie saignante. Le sang tantost s'arrestera, de quelque part qu'il verse, et fut ce d'une playe.

» Item, la pierre du cerveau d'une carpe, mise contre le ply du petit doit, respondant à la partie qui saigne, arreste le flux du sang, le plus impetueux qui puisse estre.

» Item, mettre une paille en croix sur le doz de celuy qui saigne, estant vestu, et qu'il n'en sçache rien : ou le faire saigner sur une paille en croix.

» *Contre la jaunisse.* — Trouvez du plantain qui naisse sus une maison. Que celuy qui a la jaunisse pisse dessus par plusieurs fois, tant que la plante en meure. A mesure qu'elle mourra, la jaunisse se passera.

» *Contre la goutte grampe.* — Faut porter toute la nuict aux pieds, contre les chevilles, un jazerant, comme des brasselets, faict de lecton vierge.

» *Pour faire sortir plustost les dents aux petits enfans.* — Prenez le tuyau d'une plume ; remplissez le d'alun : soit bien bouché des deux bouts ; et que l'enfant le porte pendu au col.

» *Pour ne vomir point sur mer.* — Mettez du sel sur vostre teste, quand vous entrerez au vaisseau.

» *A faire perdre le laict.* — Que la femme aille sauter trois fois, ou durant trois matins, sur la sauge du jardin d'un prestre.

» *Contre toute fievre.* — Portez une araigné vive dans une noix, penduë au col.

» *Contre la fievre quarte.* — Qu'un frere mendiant la vous demande pour l'amour de Dieu. Vous la perdrez, et il la prendra.

» *Pour faire perdre ses verruës.* — Touchez en la robbe d'un que vous sçachiez bien estre coqu : en quelque endroit de son habillement que vous le touchiez, sans qu'il s'en advise, vos verruës se perdront. On dit aussi que, si voulant trancher un levraut, connil, perdrix, volaille, etc., vous estes empesché à trouver les joinctures, pensez à coqu, et vous les trouverez.

» Item, pour perdre les verruës, faictes les compter à une personne qui soit plus jeune que vous : elle les prendra, et les pourra aussi donner à une autre plus jeune, par semblable moyen.

» Item, faictes les toucher, avec autant de poix, à qui que ce soit, et il les vous prendra.

» Item, prenez une poignée de sel, et allez tout courant le jecter dans un four, et les verruës s'évanouiront.

» *Pour guérir l'hydropisie.* — Il faut pisser durant neuf matins sur le marrube, avant que le soleil l'ait touché; et à mesure que la plante mourra, le ventre se désenflera.

» *Contre le masclon.* — Portez un anneau de lecton au petit doit. On dit que ce remède est bon aussi contre le haut mal.

» *Contre le mal de maïre.* — Il faut porter au doit un anneau qui soit de trois filets entortillez : l'un d'argent, l'autre de lecton, et le tiers de fer.

Conjuration de l'amarry desloüée, en langue agenoise.

Maïre, maïris, que as cinquante dos rasits
Et uno maïs que l'on non dits,
Tiro te das coustas :
Aqui non son pas tous estas ;
Tiro te de las esquinas,
Aqui non son pas tas esinas ;
Tiro te del fon del ventre,
Aqui non te podes estendre.
Mais bouto te a l'ambounil,
La ou la Vierge (Marie) portet son (car) fil.
Cric, croc, maïro, torno te al loc.
Pater noster. Ave Maria. (*Faut reiterer cela par trois fois.*)

C'est à dire en françois. — Amarry, merasse, qui as cinquante et deux racines, — Et une plus que l'on ne dit, — Tire toy aux coustez — Ce ne sont pas là tes estres, ou places. — Tire toy vers l'eschine — Icy ne sont pas tes ayses. — Tire toy au fond du ventre — Icy tu ne te peux estendre. — Mais boute toy au nombril, — Là ou la Vierge (Marie) porta son (cher) fils. — Cric, croc, maïre, retourne à ton lieu. — *Pater noster*, etc [1].

Cette citation, extraite du Traité des *Erreurs populaires* de Laurent Joubert, me dispensera de m'étendre davantage sur ce point [2].

---

[1] Laurent Joubert, *Des erreurs populaires*, Lyon, 1602, tom. II, pag. 375-381. Conf. édit. de Paris, 1587, 171-175.

[2] Que n'aurais-je pas à ajouter cependant, si je voulais être complet? Combien de textes

D'une foi si bizarrement robuste, quant à l'efficacité des remèdes superstitieux, aux croyances démonologiques, il n'y a pas loin. Témoin, les pages si curieuses d'Arnaud de Villeneuve sur les moyens curatifs à employer contre les malèfices. On croirait que j'invente, si je me contentais, à cet égard, d'une simple analyse. La rareté des ouvrages du célèbre docteur de Montpellier, et leur absence de la plupart des bibliothèques, m'imposent le devoir de citer encore textuellement.

INCIPIUNT REMEDIA CONTRA MALEFICIA.

Sunt quidam, qui, maleficiis impediti, cum suis uxoribus coire non possunt, de quorum suffragio librum nostrum volumus denudare; quod medicamentum, nisi fallor, est sanctissimum. Ergo, si tibi convenit, speres de Deo, et ille dabit benignitatem.

Sed quoniam maleficia sunt multiplicia, primo de eis disputemus.

Maleficiorum itaque quedam de animatis fiunt, ut testiculi galli; suppositi lecto cum sanguine efficiunt ne concubet in lecto jacentis; quedam de caracteribus scriptis cum sanguine vespertilionis; quedam vero de terre nascentibus, unde si nux vel glans separetur; quarum medietas ex una parte vie ponatur, et alia ex alia parte, ex qua sponsus et sponsa dicuntur venire; sunt alia que de granis fabarum conficiuntur, que nec aqua calida mollificantur, nec igne coquuntur, quod maleficium est pessimum, si quatuor illarum vel tres sub lecto vel in via, vel supra ostium vel circa ponantur. Sunt etiam alia que fiunt metallica, que

---

d'Arnaud de Villeneuve et de ses doctes confrères de l'École de Montpellier trouveraient ici leur place ! On en jugera par les deux passages suivants du *Regimen podagræ* et du *Tractatus de venenis*. — Experimentatores aliqui posuerunt quod, si scindas pedes rane, et ligaveris ipsos supra pedes podagrici per tres dies, curatur; ita quod pes dexter rane ponatur supra pedem dextrum patientis, et econtra. — Item alter philosophus experimentator, qui librum composuit de lapide, dixit quod, si magnes ligatus fuerit supra pedes podagrici, curat. — Item alter philosophus dixit quod, si accipiatur calcaneus aquile, et ponatur ligatus supra pedem egri, curatur, ita quod dexter calcaneus sit supra dextrum, et econverso; et ille juravit hoc expertum fuisse.— Item alter dixit quod, si pes testudinis dexter ponatur supra dextrum, et econverso, valet. — Item pellis vulpis, circumvoluta pedibus, quod carnem tangat interior pars pellis, podagram curat.

Fumigatio domus cum pulmone asini fugat vermes. — Cauda lupina sublimata in villa prohibet ab ingressu lupos. — Si mulier menstruans, que nunquam fuit gravida, solutis capillis et nudis pedibus circumeat hortum, effugat erucas... — Arthemisia monoglonos habens minutum semen,... fugat demonia in domo posita, prohibetque maledicamenta, et avertit oculos malorum. — Volucres, cum sequuntur exercitum et homines; nunciant strages et pestilentias futuras..... (Arnald. de Villa nova *Oper.*, Lyon, 1509, fol. 211 r° et 217 r°).

fiunt ex ferro, vel plumbo et ferro. Sed que fiunt ex acu, qua mortui vel mortue suuntur in sudariis, et quia hec diabolica et maxime in mulieribus fiunt, alii divinis, alii humanis curantur auxiliis. Ergo, si sponsus vel sponsa hujusmodi contrahuntur maleficiis, sanctius quidem est de his speculari, quod, si non succurratur his, separantur et dejiciuntur, et per hoc maleficium non solum exercetur in paroxismis, sed etiam in curatione.

Si maleficium lecti extirpare volumus, videndum est si maleficium supersit et auferatur: sed si auctor istius maleficii in die vel in nocte ponat, et econverso, aliam domum querant, in qua sponsa et vir jaceant. Sed si de caracteribus sit hoc maleficium, cognoscitur quia sponsus et sponsa se adinvicem non diligunt: queratur super limen ostii vel infra ; et si quid inveniatur, deferatur ad sacerdotem ; sed si non, faciat ea que inferius ponentur. Sed si nux vel glans sit causa illius maleficii, accipiat vel nucem quilibet, vel glandem, eamque separet, et cum illa parte immediate pergat vir ex una parte, et ibi ponat, mulier vero ex altera parte ponat alteram partem nucis: deinde sponsus et sponsa accipiant ambas partes nucis, testa vero extracta, et sic tota nux integretur et firmetur per sex dies. Hoc facto, comedant. Si autem per fabas, magis divinis quam humanis curari potest. Si super acus mortuorum queratur maleficium, in culcitra vel pulvinari quere. Si vero non inveniatur, in alia domo et in alio lecto concubet.

Experimenta contra demones et maleficia.

Fel canis masculi nigri, domui aspersum, demonem pugnat, ne maleficium damnum inferat. Canino sanguine parietes domus aspersi ab omni purgantur maleficio. Fel alicujus piscis, et maxime lausularum, si sponsus et sponsa secum habeant, dum eant dormitum, et ponant supra carbones vivos, et inde suffumigentur, omnia supradicta maleficia evanescunt. Si argentum, aliter argentum vivum accipiatur, et calamo vel canna immittatur cum cera cooperta, nesciente sponso et sponsa, nullum maleficium eis obest.

Si caprinum in domo tua posueris, omnia demonia fugient. Gilbertus. — Item cor vulturis portatum fugat et omnia demonia a portante et omnes feras, et facit hominem gratiosum omnibus hominibus et mulieribus, et abundantem et intentiosum. Gilbertus. — Item avis pica, vel assata vel elixata comesta, sanitatem reddit velociter infirmantibus, et in incantatione trufatos solvit et sanat, et asperitatem tribuit. Gilbertus.

Ad tollendum maleficium, recipe de tyriaca magna cum succo ypericon et emplastra renibus. Gilbertus. — Item in calamo vel avellana concava ponatur argentum vivum, et supponatur cervicali maleficiatorum, vel ponatur sub limine ostii per quod intrat: solvitur maleficium. — Item corallus, si teneatur in domo, solvit omnia maleficia. Dioscorides. — Item sanguine canis nigri linitis parietibus omnibus domus in qua est, tollit maleficium.

Item, si quis maleficiatus fuerit ad non amandum aliquem vel aliquam, merda illius quem vel quam diligit ponatur in sotulari dextro amantis, et calciet se. Quam cito sentiet fetorem, solvetur maleficium; expertum est.

Item arthemisia in matricaria, super limine domus posita vel supposita, facit ut nullum maleficium noceat illi domui.

Item, si luna nova decollaveris upupam, et cor ejus palpitans transglutias, scies omnia que fiunt, etiam mentes hominum, etiam multa celestia.

Item, ypericon si teneatur in domo, demones fugantur. Ideo dicitur a multis Fuga demonis.

Item lapis, qui magnes dicitur, portatus discordiam inter virum et mulierem vel uxorem sedat omnino. — Item fumigetur cum dente hominis mortui trito. — Item bibat herbam que transiverit per medium lapidis perforati. — Item squilla integra suspensa in limine domus, tollit maleficium. — Item radix brionie, si tecum portaveris, omnia maleficia fugient. — Item, si vir portaverit cor cornicis, et uxor femine, semper bene coeunt. — Item si quis portaverit radicem yringi, nunquam insidias alicujus demonis sustinebit. — Item, si sub vestibus demoniaci ponatur dicta radix, demoniacus confitebitur quis est, quod est, et unde est, et effugiet.

Item, si fiat maleficium contra sponsum et sponsam virgines, ut sponsus sponsam carnaliter cognoscere non possit, suscipe unam parapsidem, vel unam taceam, in cujus medio scribas crucem, et hec quatuor nomina in quatuor certis lateribus: Avis, Gravis, Seps, Sipa; et in circuitu tacee interius scribas evangelium sancti Johannis totum completum; post sumas aquam benedictam, si potes, vel vinum, vel aliam aquam, si non potes habere aquam benedictam, et pone in tacea illa; cum digito totam litteram illam in illa ablue, et cum devotione ambo bibant, et in Dei nomine capiant: probatum est.

Item facias, scribendo in quatuor certis lateribus hoc nomen tethragramaton, servata forma supradicta, si scires tu scribere; dic quid significatur per hoc nomen tethragramaton, quod est scriptum; si habet litteras hebraycas, efficacissimum est. Post facies predicta. Si evangelium etiam et omnia dicta scribat unus infans virgo, coronatur.

Item sume infantem virginem, et in die veneris vel sabbati, vel dominico, in horam ante ortum solis, stet ante rubum, et salutet virginem Mariam, que per rubum fuit figurata; postea dicat ter Pater noster, et ter signet rubum, in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, amen: et tunc colliget de foliis ejus et floribus, si sint, et fructibus, vel de foliis tantum, si alia desint, tres pugnos; et recede: et cum fuerit in domo, sponsus et sponsa claudant se in camera, in qua ponatur focarium, plenum carbonibus incensis, et unusquisque eorum ad partem oret Deum, quod Deus ministret fructum matrimonii usque ad sui servitium; quo facto, sumant folia rubi, et flores, si sint, et ponant supra carbones incensos;

et perfumabunt totam cameram, et serpens fugiet ; et signatis se signo crucis, coeant in Dei nomine.

Item aliter de eodem, ad frangendum omne maleficium, confiteatur uterque de peccatis suis fideliter, et audiant ambo missam, et communicent, dividendo corpus Christi per medium, facta monitione ne ipsi coeant propter luxuriam, sed propter fructum matrimonii. Credo etiam quod, si maleficium esset solum in una persona, et confiteretur fideliter et communicaret, solverentur omnia maleficia.

Item, si maleficia fiant in campis vel vineis, fiat quod supra dixi de evangelio sancti Johannis, scriptum per manum infantis virginis, et illa aqua spargatur in quatuor angulis campi illius, et in medio fiat una crux, dicendo : Exorciso te, immunde spiritus, ut hunc locum, Deo dedicatum, egrediaris, et ad locum tue sempiterne damnationis pergas. Hoc dicto, spargas aquam, faciendo crucem in quatuor angulis, in nomine Patris et Filii et Spiritus sancti, amen.

Expliciunt remedia contra maleficia [1].

Voilà, certes, un texte des plus caractéristiques, qu'aucune traduction ne saurait remplacer. Il ne reste plus qu'à en étendre la signification, pour expliquer nos légendes montpelliéraines de la Font et de la Grotte des Demoiselles, du Rocher de Substantion, etc. A cette source remontent également ces visites successives du diable, dont nous parle avec une sorte de terreur la Chronique du *Petit Thalamus*.

En 1572, notamment, le 11 mai, nous dit-elle, le ministre ou supérieur du couvent de la Trinité et un frère du même ordre, couché comme lui dans le bâtiment claustral de Saint-Maur, sur le chemin de Castelnau, aperçurent, de grand matin, durant une affreuse tempête, un diable, de forme humaine, à cheval sur une caisse, habillé de rouge et coiffé d'un bonnet noir. Ce bizarre personnage, ajoute notre chronique, saisit une pierre d'un demi-quintal, ou même de trois quintaux, selon une variante, la mit sous son bras, et parcourut avec elle les jardins, en brisant les arbres. Il enleva successivement la toiture de l'église et celle du cloître, et s'en alla ensuite du côté du lavoir de La Valette, où il s'empara de beaucoup de linge, qu'il

---

[1] Arnald. de Villa nova *Oper.*, Lyon, Fradin , 1509, fol. 215 v°. Cf. édit. de 1504, fol. 256 v°, et édit. de 1520, fol. 128 v°.

transporta au-delà du Lez, pour le disperser après cela à travers les vergers et les vignobles, jusque sous les murs de Clapiers [1].

Croire ainsi aux apparitions du diable, c'était, pour nos aïeux, se livrer du même coup aux atteintes de la sorcellerie. Et la sorcellerie avait, à son tour, tant d'affinité avec l'hérésie! Ne s'est-on pas ingénié à découvrir l'étymologie du mot *maléfice* dans *male de fide sentire?*

Notata sunt etiam commercia hæreticorum cum magis quampluribus, disait Tertullien antérieurement, *cum circulatoribus, cum astrologis, cum philosophis, curiositati scilicet deditis* [2], — ce qui le portait à appeler la magie *hæreticarum opinionum auctrix, totius erroris artifex, salutis pariter animæque vastatrix* [3].

Hérésie, magie, démonologie ou démonomanie, sont, au moyen âge, trois formes de la pensée humaine presque connexes. Bien habile le casuiste qui réussirait à marquer la limite de ces trois écarts de l'intelligence. Aussi étaient-ils indifféremment justiciables de l'Inquisition. C'était sous les murs du couvent des Dominicains que l'on suppliciait, à Montpellier, les sorcières.

Les sorcières et aussi les sorciers. Mais ces derniers paraîtraient avoir été moins nombreux. La porte de notre faubourg du Peyrou, qui conduisait au lieu des exécutions, dites ailleurs *auto-da-fé*, s'appelait la *Portalière des*

---

[1] *Petit Thalamus de Montpellier*, pag. 388. Cf. *Hist. de la Commune de Montpellier*, III, 219.

[2] Tertull. *De Præscript.*, cap. 43.

[3] Tertull. *De anima*, cap. 57. — Ce texte de Tertullien peut être complété par un autre, passage du chapitre XXIII de l'*Apologétique*, bien connu des archéologues qui ont voulu s'expliquer les origines de la manie des *Tables tournantes*, à laquelle sacrifiaient naguère chez nous tant d'amis du merveilleux. «Si les magiciens font paraître les fantômes, y dit Tertullien, s'ils évoquent les âmes des morts, s'ils font rendre des oracles à des enfants, à des chèvres, à des tables; s'ils trompent les yeux, en charlatans adroits, par des prodiges apparents; s'ils savent même envoyer des songes, par le moyen des anges et des démons, avec lesquels ils ont fait un pacte; à plus forte raison ces esprits malins feront-ils d'eux-mêmes et pour eux-mêmes ce qu'ils font pour des intérêts étrangers.» — Si et magi phantasmata edunt, etjam defunctorum inclamant animas, si pueros in eloquium oraculi elidunt, si multa miracula circulatoriis præstigiis ludunt, si et somnia immittunt, habentes semel invitatorum angelorum et dæmonum assistentem sibi potestatem, per quos et capræ et mensæ divinare consueverunt; quanto magis ea potestas de suo arbitrio, et pro suo negotio, studeat totis viribus operari, quod alienæ præstat negotiationi!

masques. Les femmes ont toujours été plus crédules et plus superstitieuses que les hommes. « Nature les fait sorcières », a dit M. Michelet[1].

Qui ne connaît l'histoire du prêtre Louis Gaufridi, ce *Prince des magiciens*, érigeant sa pénitente Madeleine de la Palud en *sorcière et princesse des sorcières au pays de Provence?* Parmi ses juges, figura le P. Sébastien Michaëlis, l'illustre supérieur de la Congrégation Occitaine de l'ordre de Saint-Dominique, le futur réformateur de notre couvent des Frères-Prêcheurs de Montpellier. L'affaire est à la date de 1610, et elle se traita devant le Parlement d'Aix, qui eut ainsi le spectacle de tout un sabbat de sorcières. Gaufridi fut brûlé vif à Aix, le 30 avril 1611.

Je recommande à mes lecteurs la procédure inquisitoriale éditée à cette occasion, en les invitant à parcourir du même coup le traité du P. Michaëlis qui lui fait suite, sous le titre de « Discours des Esprits, en tant qu'il est de besoin pour entendre et résoudre la matière difficile des sorciers [2] ».

Le P. Michaëlis publie, comme complément de ce double livre, « l'Extraict d'une sentence donnée en Avignon contre dix-huict sorciers ou sorcieres, l'an de grace 1582, luy estant present, et compagnon du Pere inquisiteur de la Foy ». Il la publie et la commente[3]; il l'accompagne des *scholies* les plus curieuses, où il examine gravement « si les diables se montrent quelquefois visiblement », — « si le diable faict renier Dieu et le baptesme », — « si le maling faict changer le nom donné au baptesme, » — « si le diable demande quelque recognoissance ou tribut, » — « si le diable marque les sorciers, » — « si les magiciens font un cercle, » — « si les sorciers ont leur baston et onguent [4] pour estre transportés, » — « si les sorciers vont par l'air, » — « si les sorciers mangent, boivent et dansent en la synagogue, » — « si les sorciers adorent le diable mesme en forme de bouc, » — « s'il y a des incubes et des succubes ». Ces onze scholies sont longuement discutées en quarante pages. Voici le texte original de la sentence inquisitoriale qu'elles servent à expliquer.

---

[1] *La Sorcière*, Introduct. init., Cf. Eusèbe Salverte; *Des sciences occultes*, Paris, 1843, pag. 296.

[2] In-8° de 137 pages, Douai, Marc Wyon, 1613.

[3] Voy. pag. 591-636 de son *Histoire admirable*, etc.

[4] Consulter, sur l'onction magique, Eugène Salverte, *Des sciences occultes*, Paris, 1843, pag. 293-298.

EXEMPLAR SENTENTIÆ CONTRA FASCINARIOS LATÆ AVENIONI, ANNO DOMINI 1582.

Visis processibus contra N. N. N. etc, coram nobis constitutos reos, accusatos et delatos, quibus tam per vestram et quorumlibet vestrum relationem ac propriam confessionem juridice coram nobis factam sæpius juramento vestro medio, quam per testium depositiones eorumque accusationes et alias legitimas probationes, ex dictis, actis et processu resultantes, nobis legitime constitit et constat, quod vos et vestrum quilibet Deum nostrum, omnium creatorem et opificem, unum et trinum, abnegastis, et immitem diabolum, hostem antiquum humani generis, coluistis, vosque illi perpetuo devovistis, et sacratissimo baptismati, et his qui in eo fuerant susceptores, levantes et proparentes, vestræque parti paradisi et æternæ hereditatis, quam pro vobis et toto genere humano Dominus noster Jesus Christus sua morte acquisivit, coram præfato cacodæmone, in humana specie existente, abrenuntiastis, infundente ipso rugiente diabolo denuo aquam, quam accepistis, vestro vero mutato nomine in sacro baptismatis fonte vobis imposito, sicque aliud commentitium nomen vobis imponi fictitio baptismate passi fuistis et accepistis, atque in pignus fidei dæmoni datæ vestimentorum vestrorum fragmentum et particulam illi dedistis, et ut a libro vitæ vos deleri et obliterari pater mendacii curaret, signa vestra propria manu, ipso mandante et jubente, in reproborum, damnatorum, mortisque perpetuæ libro nigerrimo ad hoc parato apposuistis; et ut ad tantam perfidiam et impietatem vos majori vinculo devinciret, notam vel stigma cuilibet vestrum, veluti rei suæ propriæ, inussit, et illius mandatis et jussis jurejurando super circulo, quod divinitatis symbolum est, in terram sculpto, quæ scabellum pedum Dei est, per vos et quemlibet vestrum præstito, vos obstrinxistis, signo Dominico et cruce conculcatis, et illi parendo, adminiculo baculi, quodam nefandissimo unguento ab ipso diabolo vobis præscripto illiti cruribus, et positi per aera ad locum constitutum intempesta nocte, hora commoda malefactoribus, statutisque diebus ab ipso tentatore portati et translati fuistis, ibique in communi synagoga plurimorum aliorum maleficorum, sortilegorum et hæreticorum, fascinariorum, cultorumque dæmonum, accenso igne tetro, post multas jubilationes, saltationes, comessationes, compotationes et ludos in honorem ipsius præsidentis Belzebub, principis dæmoniorum, in formam et speciem fœdissimi et nigerrimi hirci immutati, ut Deum re et verbis adorastis, et ad illum complicatis genibus supplices accessistis, et candelas piceas accensas obtulistis, et illius fœdissimum ac turpissimum anum, proh pudor! summa cum reverentia ore sacrilego deosculati estis, illumque sub veri Dei nomine invocavistis, illiusque auxilium et pro vindicta in omnes vobis vel infensos vel petita denegantes exercenda efflagitastis, atque ab ipso edocti, vindictas, maleficia, fascinationes, tum in humanas

creaturas, tum etiam in animalia exercuistis, atque homicidia infantium quamplurima commisistis, imprecationes, ablactationis tabes et alios gravissimos morbos ope jam dicti Sathanæ immisistis, infantesque per vos, nonnullis etiam scientibus tantum et annuentibus, arte jam dicta malefica, oppressos, confossos et interfectos fuisse, ac denique in cemiterio sepultos noctu et clam exhumastis, atque in synagogam prædictam, fascinariorum collegium, portastis, denique dæmoniorum principi, in solio sedenti, obtulistis, detracta et vobis conservata pinguedine, capite, manibus et pedibus abscisis, truncumque decoqui et elixari et interdum assari curastis, jubenteque ac mandante præfato patre vestro comedistis et damnabiliter devorastis ; mala denique malis addendo, vos viri cum succubis, vos mulieres cum incubis fornicati estis, sodomiam veram et nefandissimum crimen misere cum illis tactu frigidissimo exercuistis; et quod etiam detestabilissimum est, augustissimum Eucharistiæ sacramentum, per vos in Ecclesia sancta Dei aliquando snmptum, jam dicti serpentis a paradiso ejecti præcepto, in ore rĕtinuistis, illudque in terram nefarie expuistis, ut cum majori omnis contumeliæ, impietatis et contemptus specie Deum nostrum verum et sanctum dehonestaretis, ipsum vero diabolum, ejusque gloriam, honorem, triumphum et regnum promoveretis, atque omni honore, decore, laudibus, dignitate, auctoritate et adoratione honoraretis, decoraretis et honestaretis. Quæ omnia gravissima, horrendissima ac nefandissima sunt directe in Omnipotentis Dei, omnium creatoris, contumeliam et injuriam. Quam ob causam, nos frater Florus, provincialis ordinis Fratrum Prædicatorum, sacræ theologiæ doctor, ac sanctæ fidei in tota ista legatione Avenionensi inquisitor generalis, Dei timorem præ oculis habentes, pro tribunali sedentes, per hanc nostram sententiam diffinitivam, quam de theologorum et jurisperitorum consilio, more majorum, in his ferimus scriptis, Jesu Christi Domini nostri ac Beatæ Mariæ virginis nominibus pie invocatis, dicimus, declaramus, pronunciamus et diffinitive sententiamus vos omnes supra nominatos, et vestrum quemlibet, fuisse et esse veros apostatas, idololatras, sanctissimæ fidei defectores, Dei omnipotentis abnegatores et contemptores, sodomiticos et nefandissimi criminis reos, adulteros, fornicatores, sortilegos, maleficos, sacrilegos, hæreticos, fascinarios, homicidas, infanticidas, dæmonumque cultores, sathanicæ, diabolicæ atque infernalis disciplinæ et damnabilis ac reprobatæ fidei assertores, blasphemos, perjuros, infames, et omnium malorum facinorum et delictorum convictos fuisse. Ideo vos omnes, vestrumque quemlibet, tanquam Sathanæ membra, hac nostra sententia curiæ seculari remittimus, realiter et in effectu condignis et legitimis pœnis, eorum peculiari judicio, plectendos [1].

---

[1] *Histoire admirable de la possession et conversion d'une pénitente, séduite par un prince des magiciens, la faisant sorcière et princesse des sorciers au pays de Provence, conduite à*

Telle est la curieuse sentence inquisitoriale de 1582. Notons encore une fois qu'elle fut rendue dans la ville papale d'Avignon, en présence du même Père Sébastien Michaëlis, qui allait être, bientôt après, le réorganisateur de notre couvent de Dominicains de Montpellier. Heureusement, nous avions parmi nos concitoyens des protestants, et leur mélange à la population catholique aurait empêché dans notre ville pareilles scènes, si elles y avaient rencontré des éléments d'existence.

Les *Scholies* donnent nombre de détails sur les motifs du jugement, et révèlent une foule de faits particuliers qu'il me paraît inutile de détailler ici, mais que je ne saurais trop signaler à l'attention de quiconque voudrait approfondir cette branche d'études.

Après cette affaire de Gaufridi, vient, en 1632, celle d'Urbain Grandier et des Ursulines de Loudun; puis, en 1633, celle de Madeleine Bavent et des Possédées de Louviers; puis, en 1730, le procès, demeuré si célèbre, du P. Girard et de la Cadière.

Encore m'en tiens-je aux sommités Ce serait m'écarter de mon sujet, que de m'engager dans l'histoire du parlement de Rouen, dont les vives remontrances de 1670 à Louis XIV renferment tant d'intéressantes indications sur la pratique de notre ancienne magistrature en pareille matière. Ces juges séculiers, qu'on s'attendrait à trouver si doux, comparativement aux juges ecclésiastiques, n'allaient-ils pas jusqu'à contester à la royale majesté du futur auteur de la Révocation de l'édit de Nantes le droit de commuer la peine du feu, prononcée par leur aveugle fanatisme contre quelques misérables sorciers [1] ?

L'université de médecine de Montpellier a eu sa part dans certaines de ces affaires. Témoin, la consultation qu'à la suite du supplice d'Urbain Grandier on lui adressa, sur la manière de déterminer le fait de la *Possession*, et que signale le protestant Aubin, dans son *Histoire des diables de Loudun* [2]. Nos

---

la Sainte Baume pour y estre exorcisée, l'an MDCX, *au mois de novembre, soubs l'authorité du R. P. F. Sebastien Michaelis*, etc, Douai, Marc Wyon, 1613, In-8°, pag. 591-595.

[1] Voy. Floquet, *Hist. du parlem. de Normandie*. v, 718-728, Cf. *Ibid.*, 698, 704, 715, 717, 730, 735. Cf. Alfred Maury, *La magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*, pag. 218-220.

[2] *Histoire des diables de Loudun, ou de la possession des religieuses ursulines, et de la con-*

docteurs y répondirent en hommes tout aussi crédules, à cet endroit, que les théologiens et que les légistes. Je recommande leur réponse, comme moyen de s'édifier sur la foi qu'avaient nos médecins du XVIIe siècle à la démonomanie [1].

Il ne faut pas s'étonner, en voyant les savants eux-mêmes partager ces préjugés, de rencontrer dans nos chroniques locales les singularités qu'elles enregistrent, aux dates de 1664 et de 1672.

Je ne puis mieux faire, pour échapper au reproche d'en dénaturer l'esprit, que de rapporter *in extenso* ce double témoignage.

Magie faite a Saint Jean de Vedas.

« Au commancement de l'année 1664, il arriva une chose bien etrange et extraordinaire au lieu de Saint Jean de Vedas, a une lieue de Montpellier. Les sieurs Mandronet, Clauzel dit le Nez, Cazals M^e^ chirurgien, et Mourancy, garde de Mgr le duc de Vernueil, ayant fait la debauche, le diable leur mit dans la teste que, sy chacun luy faisoit une demande, il la leur accorderoit sans faute, mais que pour cella il falloit qu'ils eussent un magicien pour faire les conjurations. Et en ayant fait venir un de la campagne, il leur dit qu'il falloit qu'ils eussent un prestre, lequel, revetu de ses ornemens sacerdotaux, voulut dire une espece de messe au rebours. Et ayant pratiqué le sieur Domergue, prestre hebdomadier de la Cathedrale, un peu debauché, il voulut bien etre du complot et faire une demande pour luy. Toutes choses etant pretes, le magicien leur assigna le jour a une vieille maison, qui est au commencement du vilage de Saint Jean de Vedas. Et tous s'y etant rendus, soubz pretexte de s'y divertir, un jour quy etoit très beau et qu'il faisoit un soleil très brillant, ils envoyerent la femme de cette maison en cette ville, sous pretexte de leur achepter diverses choses, afin d'estre plus libres pendant son absence pour faire leur malefice. Et dans ce temps la le magicien leur ayant dit de n'avoir pas peur, quoy qu'ils vissent arriver, le prestre se revetit de ses ornemens sacerdotaux, et fit ce qu'il etoit obligé de faire comme prestre. Apres quoy le magicien ayant fait un grand cercle dans la chambre avec

---

damnation et du supplice d'Urbain Grandier, curé de la même ville. Amsterdam, 1716, in-12, pag. 247-252.

[1] Consulter, par manière de comparaison, le *Traité des marques des Possédez* et les *Preuves de la véritable possession des religieuses de Louviers*, par Pierre Magnart, escuyer, docteur en médecine, Rouen, 1644. Nos médecins de Montpellier n'avaient donc pas le monopole de la crédulité.

une baguette, il les y fist tous mettre, et commenceant a faire ses conjurations et a evoquer le diable, il le fit paroitre sous la forme d'un lion et soubs quelques autres formes, ce qui commençant a leur faire peur, le magicien leur cria de ne rien craindre, et que chacun fit sa demande librement. Mais quand ils le virent venir soubs la forme et la figure d'un squelette, pour lors la peur les ayant totalement saisis, ils firent le signe de la Croix, et se recommanderent à Dieu. Et au meme instant, le ciel qui etoit serain, s'estant obscurcy tout a coup, il se fit un grand bruit dans cette maison, dont une partie tomba par terre. Il fit de grands eclairs et tonnerres et quantité de pluye meslée de gresle extremement grosse, sur les cinq a six heures du soir. Et le diable transporta le magicien, qu'on n'a plus veu du depuis. Ce qu'estant venu a la cognoissance de Monsieur de Bousquet, evesque de Montpellier, il fit mettre le sieur Domergue en prison dans le clocher de Saint-Pierre, au pain et à l'eau; et apres l'y avoir tenu quelque temps, il l'obligea d'aller a pied a Avignon et a Rome demander pardon au pape Alexandre 7e, pour lequel il luy donna une lettre de recommandation. Et apres avoir eu l'absolution de son peché du souverain pontife, il s'en revint dans le pays, et alla desservir une paroisse comme secondaire au diocese de Narbonne, extremement repentant de sa faute, pour laquelle il pleuroit toujours. »

Cette affaire n'est pas une fable, mais une verité constante. Il avoit toujours son peché devant les yeux, pouvant dire avec raison, comme le Prophete royal : *Et peccatum meum contra me est semper*. Pour les autres complices, non seulement ils n'eurent pas l'effect de leurs demandes, mais ils moururent bientot après[1].

---

[1] Manusc. de la biblioth. de M. Adolphe Ricard, fol. 246-255. Le chanoine de Grefeuille raconte comme il suit le même fait, tom. I, pag. 432, de son *Histoire de Montpellier* :

« Au commencement de l'été, on eut à Montpellier un spectacle plus triste, par la folle entreprise que firent quelques jeunes débauchés, pour avoir la Pistole-volante*, qu'ils suposoient devoir toujours revenir dans leur poche, après l'avoir échangée avec de la monoye. Ils firent venir à ce dessein un magicien de la campagne, qui leur dit qu'il ne pouvoit faire ses conjurations sans avoir un prêtre avec lui. Cette nécessité leur fit jeter les yeux sur un hebdomadier de la cathédrale, qu'ils sçavoient être grand joueur, et qui, se laissant attirer par

---

* La pistole volante (*Pasetis obolus*) était ainsi désignée, parce qu'on la croyait revenant toujours à celui qui l'avait déboursée. Le magicien Pasès passait pour avoir eu son argent toujours ainsi à sa disposition. Le célèbre médecin de Padoue, Pierre d'Abano, mort en 1305, a joui dans son temps d'une réputation analogue. On lui supposait le don de pouvoir faire revenir de cette manière dans sa bourse l'argent qu'il avait dépensé. C'est lui qu'on a surnommé le *Conciliateur*, comme le témoigne l'inscription érigée à sa mémoire à Padoue : Petrus Aponus Patavinus, philosophiæ medicinæque scientissimus, ob idque Conciliatoris nomen adeptus, astrologiæ vero adeo peritus, ut in magiæ suspicionem inciderit, falsoque de hæresi postulatus, absolutus fuerit. — Voy. Gabriel Naudé, *Apologie pour les grands hommes soupçonnés de magie*, pag. 270-278.

Voici l'autre anecdote. L'acte de démonomanie qu'elle nous fait connaître, quoique d'un genre différent, n'en est pas moins caractéristique.

ACTION ABOMINABLE D'UN HOMME.

Un certain personnage de Montpellier s'estant malheureusement amusé depuis longtems a lire certains livres deffendus, parmi lesquels il s'estoit attaché particulierement à celluy d'Agrippa, ce malheureux homme se porta à cette extreme abomination, que d'offrir des sacriffices au demon, dont les victimes furent pendant quelque tems des chiens et autres animaux. Ensuitte de quoi on a crû qu'il avoit immolé un petit laquais, qui le servoit depuis peu de tems. Car, quelques soins que ses parens ayent pris, ils n'ont jamais bien sceu au vray ce qu'estoit devenu ce pauvre innocent. Quelques bonnes gens, quy demeuroient dans une boutique au-dessous de sa maison, lui ayant donné leur fils a tenir en bapteme, et cet enfant etant venu a l'age de quatre ans, cet abominable parrein, feignant de l'aimer, le carressoit toujours; et, le 7e aoust 1672, l'ayant malheureusement fait monter à sa chambre, le fit entrer dans son cabinet, dans lequel il l'egorgea. Et lui ayant coupé les testicules et arraché le cœur, duquel on ne

---

l'espérance de participer à leur gain, promit d'employer son ministère. Tous les acteurs étant prêts, on choisit pour le lieu de la scène une métairie près de Saint Jean de Vedas, où il ne se trouvoit alors qu'une seule métayère, qu'ils envoyèrent à Montpellier sous divers prétextes. La troupe se voyant en liberté, commença de proceder à son maléfice: et d'abord le magicien fit trois grands cercles, l'un dans l'autre, au milieu desquels il plaça le prêtre, revêtu d'un surplis et étole, pour faire les prières portées dans son rituel magique. Il plaça les autres dans le second cercle, et se tint lui même dans le troisième, avertissant plusieurs fois toute la troupe de ne rien craindre, quoi qu'ils pussent voir ou entendre. Alors il fit ses évocations, en marmotant quelques paroles et faisant plusieurs signes de sa baguette. Mais cela n'eut pas été fait, que le temps s'obscurcit étrangement ; le tonnerre tomba tout à coup, et il se mit à pleuvoir et grêler d'une manière épouvantable. Tout cela, joint aux hurlemens souterrains qu'ils avoient déjà entendus, et à l'apparition d'un spectre, qu'on dit être venu demander au prêtre qu'est-ce qu'il vouloit ? firent tomber ce misérable à demi-mort ; et les autres, n'osant tenir bon, sortirent avec des visages si défigurés, que ceux qui les rencontrèrent n'eurent pas peine à connoître qu'ils étoient hors d'eux mêmes.

» Ce fait, qui est constaté par les procédures, où tous les complices se trouvent nommés, causa l'emprisonnement du prêtre, qui fut enfermé dans la tour de Saint-Pierre. Mais M. de Bosquet, alors évêque de Montpellier, touché des larmes de ce misérable, et voulant épargner au public le spectacle de son supplice, se contenta qu'il allât à pied jusqu'à Rome demander son pardon au pape Alexandre VII, pour lequel il lui donna une lettre. Il parut quelques années après dans le païs, où il trouva tous ses complices morts misérablement. Quant à lui, on ajoute qu'ayant toujours son crime devant soi, il ne cessoit de le pleurer.»

sçait ce qu'il en fit, le reste du corps demeura etendu sur le pavé. Cependant le pere et la mere ne le voyant pas revenir, monterent diverses fois a la maison pour le demander. Ce cruel et perfide parrein, tout pale et tout transporté, leur repondit qu'il estoit descendu. Cette pauvre mere desolée estant continuellement a la recherche de cet enfant, retourne a la maison de cet infame parrein, accompagnée de quelques dames, et ne l'y ayant pas trouvé, elles resolurent de faire enfoncer la porte. Ce qui ayant esté fait, on n'y fut pas plutost dedans, qu'on trouva le corps de ce petit innocent, de la maniere qu'il a esté dit cy dessus, ce qui fit que ce pere et cette mere furent dans la dernière desolation. Cette nouvelle s'estant repandue dans toute la ville, tout le monde en fut dans une consternation qui ne se peut exprimer, de voir que cet homme eut offert de sacriffices au demon, et d'avoir immolé si cruellement son propre filleul. Les poursuittes furent faites par le parlement de Toulouse, qui donna un arrest fulminant contre lui, portant que le lieu ou il fit cette action execrable serait razé, qu'il fairoit amande d'honneur, apres quoy il auroit le point coupé, et son corps tiré a quatre quartiers, ensuitte brullé, et les cendres jettées au vent. Depuis ce tems la il n'a point pareu dans Montpellier, et on ne sçait pas ce qu'il est devenu [1].

Une société où se produisaient de si étranges excentricités devait être nécessairement disposée à se méprendre sur l'interprétation des phénomènes astronomiques les plus simples. De là, ces marques de terreur, éparses dans notre *Petit Thalamus*, au sujet de vicissitudes solaires ou lunaires, auxquelles nous assistons aujourd'hui avec le plus grand calme. En plein siècle de Louis XIV même, on aurait eu besoin à Montpellier du sang-froid de Périclès, pour rassurer les esprits contre l'universel épouvantement causé par une éclipse.

« Le 12 aoust 1654, — lit-on dans le *Mémorial consulaire* de Pierre Sabatier, — » il y eust eclipse du soleil, quy commansa environ l'heure de sept a huit du » matin, et finit sur l'heure de neuf a dix. Et comme les faiseurs d'almanacz l'a- » voint publyé estre la plus grand et la plus effroyable quy eust esté despuis la » mort de Nostre Seigneur, tout le peuple de ceste ville et des villages des envi- » rons, d'une et d'autre religion, y estoit dans de grandes aprehensions. Les » laboureurs et autres vignerons de la terre quitterent ce jour la leur traval, de » peur que Dieu n'y donnast pas sa benediction. Et plusieurs personnes avoint » fait provision de vivres pour quelques jours. Quasy tous les puids de la ville

---

[1] *Annales de Serres*, page 224 sq., à la date de 1672; Manuscrit de la bibliothèque du Musée Fabre.

» feurent bouchés, pour esviter que l'infection de l'air ne tombast dedans. » Grande quantité de catholiques, hommes et femmes, se confesserent et com- » munierent, ledit jour, et ceux de la religion pretendue reformée firent prieres » generalles. Les esglises et temples de ladite religion estoint extraordinaire- » ment fournis de peuple, pendant les deux heures que ledit eclipse dura. Et » quand il fut finy, et qu'on eust veu ce que estoit, dont on s'estoit a peine » aperceu, ils furent bien trompés[1].»

Se douterait-on, en méditant ce récit d'un contemporain, que Montpellier ait été à cette époque une ville intellectuellement privilégiée, et que tant d'illustres professeurs en aient alors rempli les écoles? Il faudra aller jusqu'à la mémorable éclipse de 1706 pour rencontrer au sein de notre population, sinon plus de quiétude d'esprit, du moins plus de fermeté et de contenance.

Peut-être me reprochera-t-on de ne pas enregistrer ici nombre de faits relatifs, soit aux Miraculés jansénistes, soit aux Fanatiques calvinistes, dont on s'est tant occupé à Montpellier, sous l'épiscopat de Joachim Colbert, et à l'époque des Prophètes cévenols, auxquels se relient nos Multipliants. Mais l'histoire de cette double épidémie convulsionnaire me mènerait trop loin, et elle ne saurait être, d'ailleurs, même après toutes les appréciations philosophiques ou médicales qu'on a essayé d'en émettre, définitivement élucidée.

Je n'étendrai pas non plus cette étude aux détails de magnétisme et de somnambulisme qui, dans ces derniers temps, ont si vivement piqué la curiosité et enflammé l'imagination de certain public: car, s'il y a de nos jours peu de croyances, il subsiste, en revanche, beaucoup de crédulité, et les superstitions modernes ne le cèdent guère, sous ce rapport, aux anciennes. Mesmer, lui-même, n'a-t-il pas pris pour sujet de sa thèse de docteur, en 1766, l'*Influence des planètes sur le corps humain,* se rattachant ainsi, avant de s'ouvrir de nouvelles voies dans le monde invisible, aux Arnaud de Villeneuve et aux Bernard de Gordon?

La magie aurait-elle été, de nos jours, «retrouvée», grâce au magnétisme, comme l'a dit M. Dupotet? On n'est pas forcé de partager cette opinion, pas plus qu'on ne l'est de croire à la puissance prétendue surnaturelle des Cagliostro.

---

[1] Archiv. municip. de Montp., *Mémorial consulaire de Pierre Sabatier*, Reg. I, fol. 144 v°.

Ne rions pas, néanmoins, de ces travers d'autrefois ; car nos descendants pourraient nous rendre la pareille, en parcourant l'histoire de nos spirites et de nos médiums, de si bruyante popularité. La théosophie et la thaumaturgie sont de toutes les époques ; et les sociétés les moins religieuses ne sont pas celles qui leur offrent le moins de prise. La science elle-même n'est pas toujours, à cet égard, un préservatif efficace. C'est cependant encore le meilleur, et on ne saurait trop en recommander l'usage contre ces périodiques défaillances de l'esprit humain.